



RAPPORT ANNUEL 2018



REITMANS

CANADA LIMITÉE

REITMANS est le chef de file des détaillants spécialisés au Canada. Notre objectif est simple, offrir à notre clientèle un service dédié, axé sur la valeur et l'excellence. En encourageant l'innovation, la croissance, le progrès et le travail d'équipe, nous cherchons à offrir à notre clientèle ce qu'il y a de mieux sur le marché en termes de qualité et de valeur.



À NOS ACTIONNAIRES

L'exercice clos le 3 février 2018 (l'« exercice 2018 ») comporte 53 semaines au lieu des 52 semaines habituelles. L'ajout d'une semaine supplémentaire se produit une fois tous les cinq ou six exercices, en raison de la date de clôture variable de l'exercice de la société.

Les ventes de l'exercice 2018 se sont établies à 964,0 millions de dollars, et comprennent une semaine additionnelle de ventes de 13,3 millions de dollars; elles représentent une hausse de 12,0 millions de dollars, ou 1,3 %, en regard de l'exercice clos le 28 janvier 2017 (l'« exercice 2017 »). La société a affiché une réduction nette de 35 magasins puisqu'elle a continué à fermer les magasins dont la performance est insatisfaisante afin d'optimiser le rendement de l'entreprise dans certains marchés. Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 2,9 %, les ventes des magasins ont reculé de 0,7 % et celles du commerce électronique ont augmenté de 38,2 %, et ce, dans un contexte où la société continue d'enregistrer une vigoureuse croissance des ventes réalisées par l'intermédiaire de ses sites de commerce électronique.

La marge brute de l'exercice 2018 a augmenté de 1,5 million de dollars, ou 0,3 %, pour s'établir à 523,9 millions de dollars, comparativement à 522,4 millions de dollars pour l'exercice 2017. La marge brute de l'exercice 2018 a diminué pour s'établir à 54,3 %, comparativement à 54,9 % pour l'exercice 2017. L'amélioration de la marge brute est essentiellement liée à l'incidence de l'inclusion d'une 53^e semaine à l'exercice dont la marge brute s'est établie à 4,4 millions de dollars, à l'augmentation de l'apport des ventes de gros et aux réserves de stocks moins élevées découlant d'une meilleure gestion des stocks, contrebalancée en partie par l'effet défavorable du cours de change se chiffrant à environ 10,0 millions de dollars dans le cadre d'achats libellés en dollars américains compris dans les coûts des produits vendus et par l'augmentation des activités de promotion.

La perte nette de l'exercice 2018 s'est chiffrée à 16,3 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,26 \$), comparativement à un bénéfice net de 10,9 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,17 \$) pour l'exercice 2017. La variation est attribuable principalement à une charge de dépréciation du goodwill non déductible de 26,3 millions de dollars et à des charges de 3,5 millions de dollars, après impôt, liées à la décision de fermer les magasins Hyba d'ici la fin de l'exercice en cours. Compte non tenu de l'incidence de la dépréciation du goodwill, le bénéfice net pour l'exercice 2018 s'est établi à 10,0 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,16 \$), comparativement à un bénéfice net de 10,9 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,17 \$) pour l'exercice 2017.

Au cours de l'exercice, la société a ouvert 13 nouveaux magasins et en a fermé 48. Ainsi, le 3 février 2018, la société exploitait 642 magasins, soit 270 Reitmans, 122 Penningtons, 90 Addition Elle, 80 RW & CO., 63 Thyme Maternité et 17 Hyba, comparativement à un total de 677 magasins au 28 janvier 2017.

La société prévoit ouvrir 11 nouveaux magasins, en fermer 37 et en rénover 24, ce qui représente des dépenses d'investissement d'environ 17 millions de dollars pour l'exercice qui sera clos le 2 février 2019.

La société continue de déployer sa stratégie pour fournir aux consommateurs canadiens des vêtements mode à d'excellents prix. Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli au cours des 90 dernières années et nous avons confiance en notre avenir. Nous sommes d'avis que nous offrons les meilleurs produits du secteur de la vente de détail de spécialité au Canada. Nos activités sont menées et effectuées par des professionnels motivés et très compétents. Par ailleurs, nous tenons à transmettre nos plus sincères remerciements à l'ensemble de notre personnel, de nos fournisseurs, de nos clients et de nos actionnaires. C'est grâce à eux que nous avons connu le succès pendant ces nombreuses années et c'est sur eux que nous pouvons compter pour voir croître la société.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

Jeremy H. Reitman
Président du conseil et chef de la direction

Montréal, le 4 avril 2018



FAITS SAILLANTS

POUR LES EXERCICES CLOS EN:
(EN MILLIERS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)
(NON AUDITÉ)



	2018	2017	2016	2015	2014
VENTES					
1 ^{er} trimestre	207 107 \$	203 487 \$	201 731 \$	206 478 \$	216 861 \$
2 ^e trimestre	251 121	254 447	252 998	258 326	253 445
3 ^e trimestre	242 373	245 604	240 270	238 295	249 414
4 ^e trimestre	263 357	248 451	242 156	236 277	240 677
TOTAL	963 958 \$	951 989 \$	937 155 \$	939 376 \$	960 397 \$
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION¹					
1 ^{er} trimestre	(12 250) \$	(12 474) \$	(10 164) \$	(16 629) \$	(5 117) \$
2 ^e trimestre	10 761	12 450	2 683	10 904	13 463
3 ^e trimestre	(19 008)	6 524	2 997	14 078	6 133
4 ^e trimestre	(7 148)	(5 482)	(13 200)	4 143	(11 373)
TOTAL	(27 645) \$	1 018 \$	(17 684) \$	12 496 \$	3 106 \$
(PERTE NETTE) BÉNÉFICE NET					
1 ^{er} trimestre	(6 572) \$	(5 982) \$	(7 671) \$	(13 415) \$	(2 586) \$
2 ^e trimestre	9 677	8 971	(222)	9 557	10 182
3 ^e trimestre	(16 836)	7 615	(269)	12 866	5 763
4 ^e trimestre	(2 580)	328	(16 541)	4 407	(2 571)
TOTAL	(16 311) \$	10 932 \$	(24 703) \$	13 415 \$	10 788 \$
(PERTE) BÉNÉFICE DE BASE PAR ACTION					
1 ^{er} trimestre	(0,10) \$	(0,09) \$	(0,12) \$	(0,21) \$	(0,04) \$
2 ^e trimestre	0,15	0,14	0,00	0,15	0,16
3 ^e trimestre	(0,27)	0,12	0,00	0,20	0,09
4 ^e trimestre	(0,04)	0,00	(0,27)	0,07	(0,04)
TOTAL	(0,26) \$	0,17 \$	(0,39) \$	0,21 \$	0,17 \$
(PERTE NETTE) BÉNÉFICE NET	(16 311) \$	10 932 \$	(24 703) \$	13 415 \$	10 788 \$
(PERTE) BÉNÉFICE DE BASE PAR ACTION	(0,26) \$	0,17 \$	(0,39) \$	0,21 \$	0,17 \$
CAPITAUX PROPRES PAR ACTION	340 830 \$ 5,38 \$	373 514 \$ 5,90 \$	381 168 \$ 6,02 \$	421 123 \$ 6,52 \$	423 431 \$ 6,56 \$
NOMBRE DE MAGASINS	642	677	767	823	878
DIVIDENDES VERSÉS	12 666 \$	12 666 \$	12 782 \$	12 917 \$	41 981 \$
PRIX DES ACTIONS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE					
ACTIONS DE CATÉGORIE A SANS DROIT DE VOTE	4,25 \$	6,05 \$	4,00 \$	8,10 \$	5,56 \$
ACTIONS ORDINAIRES	4,06 \$	5,85 \$	4,05 \$	7,11 \$	5,61 \$

¹ Ajusté pour rendre compte du reclassement des profits et pertes réalisés et latents sur les contrats de change qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice à l'étude. Les profits et pertes sur ces contrats de change étaient auparavant présentés dans les produits financiers et les charges financières, tel qu'il est décrit dans le présent rapport de gestion.

642 MAGASINS À TRAVERS LE CANADA



REITMANS	PENNINGTONS	ADDITION ELLE	RW & CO.	THYME	HYBA	TOTAL
----------	-------------	---------------	----------	-------	------	-------

TERRE-NEUVE	14	3	1	1	-	-	19
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	2	1	-	-	-	-	3
NOUVELLE-ÉCOSSE	14	6	2	2	1	1	26
NOUVEAU-BRUNSWICK	10	4	1	3	1	1	20
QUÉBEC	71	21	24	19	20	7	162
ONTARIO	83	46	36	30	26	6	227
MANITOBA	9	5	3	3	2	-	22
SASKATCHEWAN	8	6	2	2	2	-	20
ALBERTA	27	17	15	8	7	-	74
COLOMBIE-BRITANNIQUE	30	13	6	12	4	2	67
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	1	-	-	-	-	-	1
YUKON	1	-	-	-	-	-	1
	270	122	90	80	63	17	642

NOS BANNIÈRES



ADDITION ELLE

NOUS CROYONS EN LA DÉMODECRATIE

ADDITION ELLE est la destination mode par excellence pour les femmes de taille forte du Canada. Grâce à sa vision de « démodécration », Addition Elle propose à ses clientes les dernières tendances branchées et les essentiels mode dans un environnement de magasinage inspirant. Elle offre des vêtements de détente, des robes, des vêtements contemporains pour la femme de carrière, des dessous séducteurs, des accessoires, des chaussures, des vêtements de sport haute performance et une vaste sélection de denim de marque. Addition Elle exploite **90 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans les grands centres commerciaux et mégacentres du pays, ainsi qu'un site de commerce électronique à l'adresse additionelle.com.



REITMANS marie superbement coupes et styles uniques avec qualité et valeur supérieures. D'un océan à l'autre avec ses **270 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 4 600 pieds carrés, Reitmans est la destination par excellence des femmes désirant revampier leur garde-robe avec des vêtements dernier cri et à bon prix. Forte d'une réputation solide quant à la qualité de son service et d'une clientèle fidèle et diversifiée, Reitmans veut poursuivre ses efforts en vue d'enrichir l'expérience client en s'assurant de répondre aux besoins des femmes, peu importe quand elles choisissent de magasiner. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Reitmans en ligne, au reitmans.com.

Penningtons

Chef de file canadien des vêtements de grande taille, **PENNINGTONS** propose une expérience unique et inspirante de magasinage, où vêtements seyants et de qualité riment avec valeur inégalée. Penningtons, c'est l'« Art de la mode accessible! » Destination mode des tailles 14 à 32, Penningtons exploite **122 MAGASINS** au Canada, d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés, ainsi que le site en ligne penningtons.com.



THYME MATERNITÉ, chef de file canadien de la mode pour futures mamans modernes, propose des styles actuels tendance pour tous les aspects de leur vie, de la détente au travail, ainsi qu'une gamme complète de vêtements et d'accessoires pour l'allaitement. Thyme donne aux futures mamans de précieux conseils, des trucs mode et de l'information sur les produits afin de les aider pendant et après cette aventure incroyable qu'est la grossesse. Thyme exploite **63 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 2 300 pieds carrés situés dans des centres commerciaux importants et des mégacentres à l'échelle nationale. Il est aussi possible de se procurer les vêtements Thyme Maternité en ligne, au thymematernity.com.



RW & CO. est une marque au style inspirant qui s'adresse aux hommes et aux femmes à la mentalité urbaine. Que ce soit pour le travail ou pour le week-end, RW & CO. propose des vêtements mode inspirés des dernières tendances qui combinent style et qualité tout en portant une attention unique aux détails. RW & CO. exploite **80 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés dans des zones de premier choix dans les principaux centres commerciaux et mégacentres partout au Canada, ainsi qu'un site de commerce électronique: RW-CO.COM.



HYBA a ouvert ses portes en octobre 2015 et propose des vêtements sport tendance et abordables qui sont parfaits pour l'entraînement ou le yoga et offerts en tailles TP à 2X. Hyba exploite **17 MAGASINS** d'une superficie moyenne de 3 000 pieds carrés, dans les principaux centres commerciaux partout au Canada, ainsi qu'un site de commerce électronique hyba.ca. Les produits Hyba sont également offerts dans les magasins Reitmans au Canada. Le 1^{er} mars 2018, la société a annoncé sa décision de fermer la totalité de ses 17 magasins Hyba d'ici la fin de son exercice courant, soit le 2 février 2019.

RAPPORT DE GESTION

POUR L'EXERCICE CLOS LE 3 FÉVRIER 2018

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés audités de Reitmans au 3 février 2018 et pour l'exercice clos à cette date (l'« exercice 2018 ») et au 28 janvier 2017 et pour l'exercice clos à cette date (l'« exercice 2017 »), ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 4 avril 2018.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants d'argent qui figurent dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire ou lorsqu'il s'agit d'un montant par action ou d'un prix d'exercice. Les états financiers consolidés audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 4 avril 2018.

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats et qui sont présentées pour le trimestre clos le 3 février 2018 (« quatrième trimestre de 2018 ») sont comparées aux données du trimestre clos le 28 janvier 2017 (« quatrième trimestre de 2017 ») et toutes les données comparatives portant sur les résultats et qui sont présentées pour l'exercice 2018 sont comparées aux données de l'exercice 2017.

La date de clôture de l'exercice de la société coïncide avec le samedi le plus près de la fin du mois de janvier. L'exercice 2018 comporte 53 semaines au lieu des 52 semaines habituelles. Le quatrième trimestre de 2018 comprend 14 semaines alors que le quatrième trimestre de 2017 en comptait 13. L'ajout d'une semaine supplémentaire se produit une fois tous les cinq ou six exercices, en raison de la date de clôture variable de l'exercice de la société.

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmanscanadalimitee.com, ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société. En conséquence, les résultats réels futurs peuvent s'avérer considérablement différents des résultats prévus contenus dans les déclarations prospectives, qui reflètent les attentes de la société uniquement en date du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances. Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les résultats et événements futurs prévus de la société, les liquidités futures, les dépenses d'investissement en immobilisations planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état

et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du présent rapport de gestion et comprennent celles qui sont mentionnées aux rubriques intitulées « Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives, notamment les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession ou des modifications du taux d'inflation ou de déflation, les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des dérivés;
- une concurrence accrue, qu'elle soit attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux joueurs sur le marché;
- l'évolution des préférences des consommateurs pour le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'introduction de nouvelles technologies;
- la saisonnalité et les conditions météorologiques;
- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société à soutenir les exigences des activités de la société, ou des atteintes à la sécurité interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers et d'autres atteintes à la protection des données ou à la cybersécurité, connues ou inconnues;
- le fait de ne pas tirer d'avantages des investissements de la société dans ses nouveaux systèmes de TI;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les freintes de stocks;
- le fait de ne pas réaliser les résultats attendus, notamment la croissance des produits, les économies prévues ou les gains d'efficacité opérationnelle associés aux grandes initiatives de la société, y compris la restructuration;
- les variations des passifs de la société au titre de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital, de l'impôt foncier ou d'autres impôts et des passifs réglementaires, y compris les modifications des lois et des règles fiscales ou des cotisations futures.

Cette liste de facteurs pouvant influencer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a déterminé plusieurs mesures de rendement clés et mesures financières non conformes aux PCGR qui, de l'avis de la direction, sont utiles pour évaluer le rendement de la société; les lecteurs sont toutefois prévenus que certaines de ces mesures n'ont pas nécessairement de définition normalisée aux termes des IFRS et, de ce fait, peuvent ne pas être comparables à des expressions semblables utilisées par d'autres sociétés.

RAPPORT DE GESTION

En plus de traiter du bénéfice conformément aux IFRS, le présent rapport de gestion contient des références au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté »), à titre de mesure financière non conforme aux PCGR. Le BAIIA ajusté se définit en tant que bénéfice net avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits de dividendes, les produits d'intérêts, la variation nette de la juste valeur des titres négociables, les charges d'intérêts, la dépréciation du goodwill, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes de valeur nettes. Le tableau suivant effectue le rapprochement entre la mesure conforme aux PCGR la plus comparable, soit le bénéfice net ou la perte nette, et le BAIIA ajusté. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement en immobilisations, et elle utilise cette mesure à ces fins. L'exclusion des produits de dividendes, des produits et des charges d'intérêts et de la variation nette de la juste valeur des titres négociables élimine l'incidence sur le bénéfice tiré d'activités autres que d'exploitation. L'exclusion de la dépréciation du goodwill, des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur élimine l'incidence hors trésorerie. Le BAIIA ajusté a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Cette mesure n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Bien que les variations des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur constituent des charges hors trésorerie, les actifs amortis devront fréquemment être remplacés ultérieurement; par conséquent, le BAIIA ajusté ne reflète pas les besoins de trésorerie pour ces remplacements. Le BAIIA ajusté ne devrait pas être considéré à titre de trésorerie discrétionnaire qui peut être investie dans la croissance de l'entreprise ou encore à titre de mesure de la trésorerie qui sera disponible pour satisfaire aux obligations de la société. D'autres sociétés peuvent calculer le BAIIA ajusté différemment. De temps à autre, la société peut exclure des éléments additionnels si elle croit qu'elle pourra ainsi arriver à une analyse plus efficace du rendement opérationnel sous-jacent. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Le BAIIA ajusté ne devrait pas servir de substitut aux mesures de la performance calculées selon les IFRS ni être considéré comme une solution de rechange au bénéfice net, aux entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement, ou à toute autre donnée contenue dans les états financiers et présentée à titre d'indicateur de la performance financière ou de la capacité de la société à générer des liquidités, qui sont tous des facteurs présentés conformément aux IFRS. Bien que le BAIIA ajusté est souvent utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les prêteurs et les autres intervenants pour évaluer les sociétés, cette mesure comporte des limites à titre d'outil d'analyse et ne devrait pas être prise en compte isolément ni servir de substitut dans l'analyse des résultats de la société présentés conformément aux IFRS.

La société considère que les résultats des activités d'exploitation sont une mesure utile de la performance de ses activités de vente au détail. La société a aussi déterminé qu'une autre mesure utile serait celle des résultats des activités d'exploitation avant la dépréciation du goodwill qui constitue un élément hors trésorerie. De plus, le bénéfice de base et dilué par action a été présenté en excluant la dépréciation du goodwill, ce qui élimine l'incidence de la dépréciation du goodwill sur le bénéfice net aux fins du calcul. Ces deux mesures supplémentaires présentent des renseignements jugés utiles et elles ne doivent pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins (y compris le site de commerce électronique de chaque bannière) et la croissance des ventes. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes en ligne. Les ventes des magasins comparables ne comprennent pas les ventes des comptes clients liés aux ventes en gros. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Les ventes des magasins comparables pour l'exercice 2018 ne comprennent pas celles de la 53^e semaine. Les ventes des magasins comparables pour le quatrième trimestre de 2018 ne comprennent pas celles de la 14^e semaine. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

Le tableau qui suit présente le rapprochement (de la perte nette) du bénéfice net au BAIIA ajusté :

(en millions de dollars canadiens)

	POUR LES QUATRIÈMES TRIMESTRES DE		POUR LES EXERCICES	
	2018 (14 SEMAINES)	2017 (13 SEMAINES)	2018 (53 SEMAINES)	2017 (52 SEMAINES)
(Perte nette) bénéfice net	(2,6) \$	0,3 \$	(16,3) \$	10,9 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur nettes	12,6	11,9	44,9	44,2
Produits de dividendes	(0,7)	(0,6)	(2,5)	(2,5)
Produits d'intérêts	(0,5)	(0,2)	(1,2)	(0,7)
Dépréciation du goodwill	—	—	26,3	—
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	(2,0)	(5,5)	(7,3)	(9,6)
Charges d'intérêts	0,1	0,1	0,1	0,2
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(2,3)	(0,5)	(0,7)	0,2
BAIIA ajusté	4,6 \$	5,5 \$	43,3 \$	42,7 \$
BAIIA ajusté en % des ventes	1,7 %	2,2 %	4,5 %	4,5 %

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits principalement de la vente de vêtements pour dames à ses clients grâce à ses six bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, principalement dans les galeries marchandes et les mégacentres commerciaux, tout en exploitant également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques. À l'heure actuelle, la société exerce ses activités sous les bannières suivantes :

Avec ses magasins d'une superficie moyenne de 4 600 pieds carrés, Reitmans est la plus importante chaîne de commerce de détail de mode féminine au Canada. Elle se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service hors pair, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité.



Chef de file canadien du marché des vêtements de grande taille, Penningtons propose à ses clientes une sélection de vêtements tendance et abordables pour les tailles mode 14 à 32. Penningtons exploite des magasins d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans des mégacentres au Canada.

Penningtons

Addition Elle est une destination mode pour les femmes de taille forte axée sur la mode, la qualité et la coupe, offrant les dernières tendances branchées et les essentiels mode dans un environnement de magasinage inspirant. Addition Elle exploite des magasins d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans les grands centres commerciaux et mégacentres du pays.

ADDITION ELLE

RW & CO. exploite des magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants. Sa mission est de faire découvrir la mode à une clientèle de style urbain en proposant des vêtements et articles mode pour les hommes et les femmes.

RW & CO.

Thyme Maternité est un chef de file de la mode pour futures mamans, proposant des styles actuels tendance pour tous les aspects de leur vie, de la détente au travail, ainsi qu'une gamme complète de vêtements et d'accessoires pour l'allaitement. Thyme exploite des magasins d'une superficie moyenne de 2 300 pieds carrés situés dans des centres commerciaux importants et des mégacentres à l'échelle nationale.



D'une superficie moyenne de 3 000 pieds carrés, les magasins Hyba proposent des vêtements sport tendance et abordables qui sont parfaits pour l'entraînement ou le yoga et offerts en tailles TP à 2X. Les produits Hyba sont également offerts dans les magasins Reitmans au Canada.



Le 1^{er} mars 2018, la société a annoncé sa décision de fermer la totalité de ses 17 magasins Hyba d'ici la fin de son exercice courant, soit le 2 février 2019. Les magasins Hyba existants étaient principalement des magasins Smart Set convertis en 2015 pour accroître la présence de la marque Hyba sur le marché. La société croit au potentiel de croissance à long terme de la marque Hyba et elle a déterminé que la meilleure stratégie est de continuer à offrir les produits de marque Hyba dans l'ensemble du Canada par l'intermédiaire des 270 magasins Reitmans. Les ventes des magasins Hyba se sont établies à 11,8 millions de dollars pour l'exercice 2018 (10,4 millions de dollars pour l'exercice 2017). Les coûts liés à la fermeture des magasins Hyba comportent des radiations d'actifs hors trésorerie de 1,5 million de dollars, après impôt, et une provision pour des contrats de location déficitaires de 2,0 millions de dollars, après impôt, pris en compte dans les résultats de la société pour l'exercice 2018. La société ne prévoit pas de dépréciation des stocks ni de coûts importants liés aux indemnités de départ des employés.

BANNIÈRES

	NOMBRE DE MAGASINS AU 28 JANVIER 2017	OUVERTURES AU T1	FERMETURES AU T1	OUVERTURES AU T2	FERMETURES AU T2	OUVERTURES AU T3	FERMETURES AU T3	OUVERTURES AU T4	FERMETURES AU T4	NOMBRE DE MAGASINS AU 3 FÉVRIER 2018
Reitmans	288	–	(5)	–	(3)	–	(4)	1	(7)	270
Penningtons	127	–	(1)	–	(1)	–	(3)	–	–	122
Addition Elle	96	–	–	–	(1)	1	(3)	1	(4)	90
RW & CO.	85	–	(1)	1	–	–	(1)	1	(5)	80
Thyme Maternité	62	–	(1)	–	(1)	2	(1)	3	(1)	63
Hyba	19	1	(1)	1	(1)	–	(3)	1	–	17
Total	677	1	(9)	2	(7)	3	(15)	7	(17)	642

Diverses raisons motivent la fermeture de magasins étant donné que la viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités.

REVUE DES PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	3 FÉVRIER 2018 (53 SEMAINES)	28 JANVIER 2017 (52 SEMAINES)	30 JANVIER 2016 (52 SEMAINES)
Nombre total de magasins à la clôture de l'exercice ¹	642	677	767
Ventes	964,0 \$	952,0 \$	937,2 \$
Marge brute	523,9	522,4	527,1
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(17,0)	11,1	(26,1)
(Perte nette) bénéfice net	(16,3)	10,9	(24,7)
(Perte) bénéfice par action			
De base	(0,26)	0,17	(0,39)
Dilué(e)	(0,26)	0,17	(0,39)
Total des actifs	499,1	548,3	542,1
Total des passifs non courants	34,3	34,3	39,7
Dividendes par action	0,20 \$	0,20 \$	0,20 \$

¹ Compte non tenu des espaces-boutiques situés dans des magasins Babies"R"Us au Canada ayant été exploités jusqu'en août 2016.

Le marché du commerce de détail au Canada continue d'évoluer rapidement avec les comportements d'achat des consommateurs qui oscillent entre les achats traditionnels en magasin et le magasinage en ligne. Afin de faire face à cette nouvelle réalité, la société s'est lancée dans des initiatives stratégiques clés qui visent à améliorer l'expérience du client en ligne et en magasin. La société continue d'investir considérablement dans l'optimisation du commerce électronique et dans les technologies, en s'assurant d'avoir une équipe hautement qualifiée afin de parfaire les activités d'analytique de la clientèle. La société est bien positionnée en ce qui concerne le magasinage omnicanal grâce à un portefeuille de magasins situés dans les grands centres commerciaux et les mégacentres les plus enviables partout au Canada ainsi qu'à une impressionnante offre commerciale en ligne.

La valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain est un facteur important qui peut avoir une incidence sur le rendement des activités de détail. Afin d'atténuer les incidences défavorables, la société porte ses efforts sur l'amélioration des pratiques d'approvisionnement et sur la diminution des coûts, tout en continuant d'offrir de la valeur à ses clients, et sur la gestion du risque de change en effectuant des achats dans le cadre de contrats de change à terme en dollars américains.

VENTES

Au cours de l'exercice 2016, la réduction nette des magasins, y compris la réduction prévue du nombre de magasins Smart Set, a contribué à la baisse des ventes tandis que les ventes en ligne ont continué d'augmenter. Au cours de l'exercice 2017, les ventes se sont améliorées, et ce, malgré la diminution du nombre de magasins. Les ventes en ligne ont contribué de façon importante à l'accroissement des ventes, si bien qu'elles ont plus que compensé la baisse des ventes attribuable à la réduction du nombre de magasins. La société a poursuivi son plan de réduction du nombre de magasins au cours de l'exercice 2018 avec une croissance des ventes réalisée principalement grâce aux sites de commerce électronique et aux activités de vente de gros. Les magasins ont continué de constituer un élément important pour répondre à l'évolution des comportements de magasinage des clients dans un environnement omnicanal, leur offrant une expérience notable et positive liée à la marque qui mise sur l'avantage hors pair d'un solide réseau de magasins.

MARGE BRUTE

La marge brute de la société, et essentiellement le bénéfice net, ont été considérablement touchés par la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain. Au cours des trois derniers exercices, cet affaiblissement du dollar canadien a donné lieu à une augmentation du coût des marchandises, car pratiquement toutes les marchandises sont réglées en dollars américains. La marge brute de l'exercice 2016 est demeurée sous pression en raison de l'affaiblissement du dollar canadien et de l'environnement dans le secteur du détail de plus en plus compétitif et exigeant. La société a mis sur pied des initiatives de réduction de coûts en janvier 2016, notamment l'élimination de certains postes au siège social. La société a continué de maintenir une approche rigoureuse pour réduire les coûts, tout en investissant dans les secteurs en croissance de l'entreprise. Au cours de l'exercice 2017, la marge brute de la société s'est resserrée en raison principalement de l'incidence défavorable du cours de change, et la marge brute pour l'exercice 2018 a été défavorablement touchée par une augmentation des activités de promotion et de l'incidence du cours de change.

SOMMAIRE

Le bilan de la société demeure solide grâce au maintien de positions enviables en termes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de titres négociables. Les titres négociables, qui consistent en des actions privilégiées de qualité supérieure, subissent surtout les contrecoups de la variation des taux d'intérêt. La réduction des stocks résulte d'un nombre moins élevé de magasins et d'une volonté de gestion plus serrée des stocks. La société gère prudemment ses dépenses d'investissement en immobilisations, lesquelles se chiffraient à 33,4 millions de dollars pour l'exercice 2016, à 34,4 millions de dollars pour l'exercice 2017 et à 27,0 millions de dollars pour l'exercice 2018. Ces dépenses d'investissement visent essentiellement la mise à niveau des systèmes de ventes au détail et de la technologie numérique, l'amélioration des systèmes de distribution et de manutention ainsi que la rénovation de magasins existants et la construction de nouveaux magasins.

INITIATIVES STRATÉGIQUES

La société a entrepris de nombreuses initiatives stratégiques dans le but d'améliorer ses marques, d'accroître sa productivité et sa rentabilité dans l'ensemble de ses activités grâce au perfectionnement de ses systèmes, et de favoriser une culture d'amélioration des processus.

Les initiatives en cours et les nouvelles initiatives de la société sont comme suit :

INITIATIVES	SITUATION ACTUELLE
<p>En ce qui concerne la croissance prévue de ses activités liées au commerce électronique, la société a l'intention d'optimiser la réponse aux commandes en exploitant les stocks de son réseau de magasins au Canada (livraison à partir du magasin). Il est à prévoir que cette initiative, qui vise à améliorer la visibilité des stocks et leur disponibilité à travers tous les canaux, permettra d'accroître la rapidité de la livraison, l'efficacité de la répartition et la rentabilité.</p>	<p>La société en est aux étapes préliminaires de la mise en œuvre et prévoit commencer les essais au troisième trimestre de l'exercice 2019.</p>
<p>La société s'engage à fournir la meilleure expérience numérique à ses clients d'un point de vue stratégique, la société priorise le numérique, ce qui favorise une croissance rapide et durable dans le contexte numérique et omnicanal du secteur du détail. Cet engagement inclut une amélioration continue de l'expérience mobile du client ainsi qu'une initiative visant à offrir une expérience de magasinage plus personnalisée pour ses clients au moyen de données de qualité améliorée pour proposer une offre de produits personnalisés pertinente.</p>	<p>La société continue d'améliorer sa principale plateforme de commerce électronique, de mettre au point sa gestion des relations avec la clientèle et son infrastructure d'automatisation du marketing et d'optimiser ses capacités de gestion des données sur les clients. De plus, la société envisage de s'associer avec les meilleurs fournisseurs pour l'aider à personnaliser son initiative de commercialisation auprès de ses clients.</p>
<p>La société continue de développer sa stratégie de croissance à l'échelle mondiale pour des marques sélectionnées.</p>	<p>La société dispose d'une équipe dont les membres sont expérimentés et hautement qualifiés et qui se consacrent au développement à l'international. Forte de sa gamme de vêtements de grande taille, la société a mis l'accent sur l'expansion de ses activités de vente de gros au-delà du Canada en ciblant d'importants clients, surtout aux États-Unis.</p>

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018 EN REGARD DE CEUX DE L'EXERCICE 2017

	EXERCICE 2018 (53 SEMAINES)	EXERCICE 2017 (52 SEMAINES)	VARIATION EN \$	VARIATION EN %
Ventes	964,0 \$	952,0 \$	12,0 \$	1,3 %
Coût des biens vendus	440,1	429,6	10,5	2,4 %
Marge brute	523,9	522,4	1,5	0,3 %
Marge brute en %	54,3 %	54,9 %	–	–
Frais de vente et de distribution et charges administratives	525,2	521,4	3,8	0,7 %
Résultats des activités d'exploitation avant la dépréciation du goodwill	(1,3)	1,0	(2,3)	s. o.
Dépréciation du goodwill	26,3	–	26,3	–
Résultats des activités d'exploitation	(27,6)	1,0	(28,6)	s. o.
Produits financiers nets	10,6	10,1	0,5	5,0 %
(Perte) bénéfique avant impôt sur le résultat	(17,0)	11,1	(28,1)	s. o.
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	0,7	(0,2)	0,9	s. o.
(Perte nette) bénéfice net	(16,3) \$	10,9 \$	27,2 \$	s. o.
BAlIA ajusté	43,3 \$	42,7 \$	0,6 \$	1,4 %
(Perte) bénéfice par action :				
De base	(0,26) \$	0,17 \$	(0,43) \$	s. o.
Dilué(e)	(0,26)	0,17	(0,43)	s. o.
Bénéfice par action excluant la dépréciation du goodwill :				
De base	0,16 \$	0,17 \$	(0,01) \$	(5,9)%
Dilué(e)	0,16	0,17	(0,01)	(5,9)%

VENTES

Les ventes de l'exercice 2018 se sont établies à 964,0 millions de dollars, et comprennent une semaine additionnelle de ventes de 13,3 millions de dollars; elles représentent une hausse de 12,0 millions de dollars, ou 1,3 %, en regard de l'exercice 2017. La société a affiché une réduction nette de 35 magasins puisqu'elle a continué à fermer les magasins dont la performance est insatisfaisante afin d'optimiser le rendement de l'entreprise dans certains marchés. Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 2,9 %, les ventes des magasins ont reculé de 0,7 % et celles du commerce électronique ont augmenté de 38,2 %, et ce, dans un contexte où la société continue d'enregistrer une vigoureuse croissance des ventes réalisées par l'intermédiaire de ses sites de commerce électronique.

MARGE BRUTE

La marge brute de l'exercice 2018 a augmenté de 1,5 million de dollars, ou 0,3 %, pour s'établir à 523,9 millions de dollars, comparativement à 522,4 millions de dollars pour l'exercice 2017. L'amélioration de la marge brute est essentiellement liée à l'incidence de l'inclusion d'une 53^e semaine à l'exercice (habituellement constitué de 52 semaines) dont la marge brute s'est établie à 4,4 millions de dollars, à l'augmentation de l'apport des ventes de gros et aux réserves de stocks moins élevées découlant d'une meilleure gestion des stocks, contrebalancée en partie par l'effet défavorable du cours de change se chiffrant à environ 10,0 millions de dollars dans le cadre d'achats libellés en dollars américains compris dans le coût des produits vendus et par l'augmentation des activités de promotion. La société continue de se concentrer sur les occasions de distribution et d'approvisionnement afin d'atténuer toute incidence défavorable du cours de change au moyen de meilleurs partenariats avec les fournisseurs et d'une répartition des coûts de conception et d'approvisionnement entre les bannières de la société.

FRAIS DE VENTE ET DE DISTRIBUTION ET CHARGES ADMINISTRATIVES

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives pour l'exercice 2018 a augmenté de 0,7 %, ou de 3,8 millions de dollars, pour s'établir à 525,2 millions de dollars. Les facteurs ayant entraîné cette augmentation sont les suivants :

- une hausse des charges de 4,8 millions de dollars en raison des coûts associés à la décision de fermer les magasins Hyba, qui comprennent des dépréciations d'actifs de 2,0 millions de dollars et une provision pour des contrats de location déficitaires de 2,8 millions de dollars;
- une augmentation des coûts liés aux indemnités de départ de 1,2 million de dollars, ainsi que des frais d'annulation de commandes d'achat de marchandises de 1,0 million de dollars résultant de la mise en place d'une gestion des stocks plus serrée par la société;
- une augmentation des frais de vente et de distribution résultant de l'inclusion d'une 53^e semaine au lieu des 52 semaines habituelles; ce qui a été contrebalancé en partie par
- une baisse des charges au titre du régime incitatif lié au rendement de 3,3 millions de dollars fondé sur l'atteinte d'objectifs de performance en matière d'exploitation;
- une diminution des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des pertes de valeur nettes de 1,3 million de dollars pour l'exercice 2018, compte non tenu de la perte de valeur liée à l'actif des magasins Hyba susmentionné.

DÉPRÉCIATION DU GOODWILL

À la suite d'une évaluation de la rentabilité de la bannière Addition Elle, le test de dépréciation effectué par la société a permis de conclure que la valeur comptable du goodwill dépassait sa valeur recouvrable (voir la note 8 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2018). En conséquence, la société a comptabilisé une perte de valeur du goodwill de 26,3 millions de dollars pour l'exercice 2018.

PRODUITS FINANCIERS NETS

Les produits financiers nets se sont chiffrés à 10,6 millions de dollars pour l'exercice 2018, comparativement à 10,1 millions de dollars pour l'exercice 2017. Ce changement est en grande partie attribuable aux facteurs qui suivent :

- une augmentation des produits d'intérêts découlant essentiellement de la trésorerie détenue auprès des banques;
- une perte de change de 0,4 million de dollars pour l'exercice 2018, comparativement à une perte de 2,5 millions de dollars pour l'exercice 2017, essentiellement attribuable à l'incidence du cours de change lié aux actifs et passifs monétaires libellés en dollars américains; ce qui a été contrebalancé en partie par
- une augmentation de 7,3 millions de dollars de la juste valeur des titres négociables pour l'exercice 2018, contre une augmentation de 9,6 millions de dollars pour l'exercice 2017.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le recouvrement d'impôt sur le résultat pour l'exercice 2018 a totalisé 0,7 million de dollars à un taux de recouvrement d'impôt effectif de 4,3 % (la charge d'impôt sur le résultat pour l'exercice 2017 a totalisé 0,2 million de dollars à un taux d'impôt effectif de 1,7 %. Le taux d'impôt effectif pour l'exercice 2018 a été touché principalement par une charge de dépréciation du goodwill non déductible de 26,3 millions de dollars, par une augmentation de 7,3 millions de dollars de la juste valeur des titres négociables à l'égard desquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé (tel qu'il en est question à la note 9 des états financiers consolidés audités pour l'exercice 2018), et par l'incidence des produits de dividendes exonérés d'impôt relativement au revenu provenant d'une entreprise exploitée activement. Les taux d'impôt effectifs de la société tiennent compte de l'incidence de variations des taux d'impôt quasi adoptés dans les divers territoires fiscaux.

PERTE NETTE

La perte nette de l'exercice 2018 s'est chiffrée à 16,3 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,26 \$), comparativement à un bénéfice net de 10,9 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,17 \$ pour l'exercice 2017). La variation depuis l'exercice 2017 est attribuable principalement à une charge de dépréciation du goodwill non déductible de 26,3 millions de dollars et à des charges de 3,5 millions de dollars, après impôt, liées à la décision de fermer les magasins Hyba.

Compte non tenu de l'incidence de la dépréciation du goodwill, le bénéfice net pour l'exercice 2018 s'est établi à 10,0 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,16 \$), comparativement à un bénéfice net de 10,9 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,17 \$) pour l'exercice 2017.

BAIIA AJUSTÉ

Pour l'exercice 2018, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 43,3 millions de dollars, comparativement à 42,7 millions de dollars pour l'exercice 2017, soit une hausse de 0,6 million de dollars.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2018 EN REGARD DE CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2017

	EXERCICE 2018 (14 SEMAINES)	EXERCICE 2017 (13 SEMAINES)	VARIATION EN \$	VARIATION EN %
Ventes	263,4 \$	248,4 \$	15,0 \$	6,0 %
Coût des biens vendus	127,3	122,6	4,7	3,8 %
Marge brute	136,1	125,8	10,3	8,2 %
Marge brute en %	51,7 %	50,6 %	–	–
Frais de vente et de distribution et charges administratives	143,2	131,3	11,9	9,1 %
Résultats des activités d'exploitation	(7,1)	(5,5)	(1,6)	29,1 %
Produits financiers nets	2,2	5,3	(3,1)	(58,5)%
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(4,9)	(0,2)	(4,7)	s. o.
Recouvrement d'impôt sur le résultat	2,3	0,5	1,8	s. o.
(Perte nette) bénéfice net	(2,6) \$	0,3 \$	(2,9) \$	s. o.
BAILA ajusté	4,6 \$	5,5 \$	(0,9) \$	(16,4)%
(Perte) bénéfice par action :				
De base	(0,04) \$	0,00 \$	(0,04) \$	s. o.
Dilué(e)	(0,04)	0,00	(0,04)	s. o.

VENTES

Les ventes du quatrième trimestre de l'exercice 2018 se sont établies à 263,4 millions de dollars, soit une hausse de 15,0 millions de dollars, ou 6,0%, en regard du quatrième trimestre de l'exercice 2017, et comprennent une semaine additionnelle de ventes de 13,3 millions de dollars. La société a affiché une réduction nette de 35 magasins dans le sillage de la fermeture des magasins dont la performance est insatisfaisante afin d'optimiser le rendement de l'entreprise dans certains marchés. Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 3,2 %, celles des magasins ont diminué de 1,1 % et celles du commerce électronique, ont augmenté de 34,3 % dans un contexte où la société continue d'enregistrer une vigoureuse croissance des ventes réalisées par l'intermédiaire de ses sites de commerce électronique.

MARGE BRUTE

La marge brute du quatrième trimestre de l'exercice 2018 a augmenté de 10,3 millions de dollars, ou 8,2%, pour s'établir à 136,1 millions de dollars, comparativement à 125,8 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017. L'amélioration de la marge brute est essentiellement liée à l'incidence de l'inclusion d'une 14^e semaine au trimestre (habituellement constitué de 13 semaines) de 4,4 millions de dollars, ainsi que de l'effet favorable du cours de change se chiffrant à environ 3,2 millions de dollars dans le cadre d'achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018. La société continue de se concentrer sur les occasions de distribution et d'approvisionnement afin d'atténuer toute incidence défavorable du cours de change au moyen de meilleurs partenariats avec les fournisseurs et d'une répartition des coûts de conception et d'approvisionnement entre les bannières de la société.

FRAIS DE VENTE ET DE DISTRIBUTION ET CHARGES ADMINISTRATIVES

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018 a augmenté de 9,1 %, ou de 11,9 millions de dollars, pour s'établir à 143,2 millions de dollars. Les facteurs ayant entraîné cette augmentation sont les suivants :

- une hausse des charges de 4,8 millions de dollars en raison des coûts associés à la décision de fermer les magasins Hyba, qui comprennent des dépréciations d'actifs de 2,0 millions de dollars et une provision pour des contrats de location déficitaires de 2,8 millions de dollars;
- une augmentation des coûts liés aux indemnités de départ de 1,0 million de dollars, ainsi que des frais d'annulation de commandes d'achat de marchandises de 1,0 million de dollars résultant de la mise en place d'une gestion des stocks plus serrée par la société;
- une augmentation des frais de vente et de distribution résultant de l'inclusion d'une 14^e semaine au trimestre au lieu des 13 semaines habituelles.

PRODUITS FINANCIERS NETS

Les produits financiers nets se sont chiffrés à 2,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, comparativement à 5,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017. Ce changement est en grande partie attribuable à une augmentation de 2,0 millions de dollars de la juste valeur des titres négociables pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, contre une augmentation de 5,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, le recouvrement d'impôt sur le résultat a été touché essentiellement par une augmentation de 2,0 millions de dollars de la juste valeur des titres négociables à l'égard desquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé (tel qu'il en est question à la note 9 des états financiers consolidés audités pour l'exercice 2018) et par l'incidence des produits de dividendes exonérés d'impôt relativement au revenu provenant d'une entreprise exploitée activement. Les taux d'impôt effectifs de la société tiennent compte de l'incidence de variations des taux d'impôt quasi adoptés dans les divers territoires fiscaux.

PERTE NETTE

La perte nette pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018 s'est chiffrée à 2,6 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,04 \$), comparativement à un bénéfice net de 0,3 million de dollars (bénéfice par action de base et diluée de 0,00 \$) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017. Cette réduction de 2,9 millions de dollars s'explique principalement par des charges de 3,5 millions de dollars, après impôt, liées à la décision de fermer les magasins Hyba.

BAIIA AJUSTÉ

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 4,6 millions de dollars comparativement à 5,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2017, soit une baisse de 0,9 million de dollars.

CONTRATS DE CHANGE

La société importe la majeure partie de ses achats de marchandises de fournisseurs étrangers, les délais d'approvisionnement pouvant parfois atteindre 12 mois. La société conclut des contrats de change à terme afin de couvrir une partie importante de son exposition aux fluctuations de la valeur du dollar américain, et ce, généralement jusqu'à 12 mois à l'avance. La société a pour principe de couvrir au moins 80 % des achats de marchandises libellés en dollars américains prévus pour un exercice donné au moyen de contrats de change à terme, toute exigence supplémentaire étant remplie au moyen d'achats au comptant en dollars américains. Pour l'exercice 2018, les achats de marchandises, payables en dollars américains, se sont élevés à environ 244 millions de dollars américains.

Le tableau qui suit présente en détail les contrats de change en cours au 3 février 2018 :

	PRIX D'EXERCICE MOYEN	MONTANT NOTIONNEL EN \$ US	3 FÉVRIER 2018		MONTANT NET
			ACTIF FINANCIER DÉRIVÉ	PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ	
Contrats de change à terme	1,286 \$	204,5 \$	– \$	(9,7) \$	(9,7) \$

	PRIX D'EXERCICE MOYEN	MONTANT NOTIONNEL EN \$ US	28 JANVIER 2017		MONTANT NET
			ACTIF FINANCIER DÉRIVÉ	PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ	
Contrats de change à terme	1,319 \$	197,0 \$	1,4 \$	(3,2) \$	(1,8) \$

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En raison de la saisonnalité et de la période des Fêtes, les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Toute référence à « 2018 » correspond à l'exercice clos le 3 février 2018 et toute référence à « 2017 » correspond à l'exercice clos le 28 janvier 2017.

	QUATRIÈME TRIMESTRE		TROISIÈME TRIMESTRE		DEUXIÈME TRIMESTRE		PREMIER TRIMESTRE	
	2018 (14 SEMAINES)	2017 (13 SEMAINES)	2018 ¹ (13 SEMAINES)	2017 (13 SEMAINES)	2018 (13 SEMAINES)	2017 (13 SEMAINES)	2018 (13 SEMAINES)	2017 (13 SEMAINES)
Ventes	263,4 \$	248,4 \$	242,4 \$	245,6 \$	251,1 \$	254,4 \$	207,1 \$	203,5 \$
(Perte nette) bénéfice net	(2,6)	0,3	(16,8)	7,6	9,7	9,0	(6,6)	(6,0)
(Perte) bénéfice par action								
De base	(0,04) \$	– \$	(0,27) \$	0,12 \$	0,15 \$	0,14 \$	(0,10) \$	(0,09) \$
Dilué(e)	(0,04)	–	(0,27)	0,12	0,15	0,14	(0,10)	(0,09)
(Perte nette) bénéfice net, compte non tenu de la dépréciation du goodwill	(2,6) \$	0,3 \$	9,5 \$	7,6 \$	9,7 \$	9,0 \$	(6,6) \$	(6,0) \$
(Perte) bénéfice par action, compte non tenu de la dépréciation du goodwill								
De base	(0,04) \$	– \$	0,15 \$	0,12 \$	0,15 \$	0,14 \$	(0,10) \$	(0,09) \$
Dilué(e)	(0,04)	–	0,15	0,12	0,15	0,14	(0,10)	(0,09)

¹ Inclut l'incidence d'une dépréciation du goodwill de 26,3 millions de dollars liée à la bannière Addition Elle.

BILAN

Le tableau suivant présente certains postes choisis du bilan de la société au 3 février 2018 et au 28 janvier 2017 :

	2018	2017	VARIATION (EN \$)	VARIATION (EN %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	104,7 \$	120,3 \$	(15,6) \$	(13,0)%
Titres négociables	62,0	54,8	7,2	13,1 %
Clients et autres débiteurs	4,9	4,3	0,6	14,0 %
Impôt sur le résultat recouvrable	2,2	3,5	(1,3)	(37,1)%
Stocks	136,0	146,1	(10,1)	(6,9)%
Charges payées d'avance	19,2	6,8	12,4	s. o.
Immobilisations corporelles et incorporelles	129,7	147,2	(17,5)	(11,9)%
Goodwill	11,9	38,2	(26,3)	(68,8)%
Impôt sur le résultat différé	28,4	25,9	2,5	9,7 %
Fournisseurs et autres créditeurs (courants et non courants)	101,3	121,4	(20,1)	(16,6)%
Passif financier dérivé net	9,7	1,8	7,9	s. o.
Produits différés	21,6	21,5	0,1	0,5 %

Les variations de certains postes choisis des bilans de la société au 3 février 2018 en comparaison au 28 janvier 2017 s'expliquent essentiellement par ce qui suit :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué en raison surtout des investissements dans les immobilisations corporelles et des versements de dividendes, facteurs qui ont été contrebalancés principalement par les fonds provenant des activités d'exploitation pour l'exercice 2018.
- Les titres négociables ont augmenté en raison de la variation nette de leur juste valeur pour l'exercice 2018.
- Les clients et autres débiteurs sont demeurés stables et se composent principalement des ventes par carte de crédit enregistrées au cours des derniers jours du trimestre, des créances au titre des comptes clients liés aux ventes en gros et des débiteurs liés au programme d'incitatifs fiscaux courants du gouvernement.

- L'impôt sur le résultat recouvrable comprend des remboursements d'impôt liés à des exercices antérieurs, déduction faite des passifs d'impôt liés à l'exercice à l'étude.
- La baisse des stocks résulte du nombre moins élevé de magasins et de la priorité accordée à la gestion plus serrée des stocks. La société gère également avec soin ses stocks détenus pour soutenir la croissance importante des ventes réalisées par l'intermédiaire des sites de commerce électronique.
- La hausse de 12,4 millions de dollars des charges payées d'avance, qui consistent essentiellement en loyers payés d'avance, en assurances, en contrats d'entretien et en impôts fonciers et taxes d'affaires, s'explique principalement par un loyer exigible en février 2018 qui a été payé et classé dans les éléments payés d'avance.
- La société continue de gérer étroitement son investissement dans les immobilisations corporelles et incorporelles. La baisse rend compte de la réduction du nombre de magasins. Pour l'exercice 2018, 27,0 millions de dollars (34,4 millions de dollars pour l'exercice 2017) ont été investis au titre des immobilisations corporelles et incorporelles. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes de valeur nettes de 44,9 millions de dollars ont été comptabilisés pour l'exercice 2018 (44,2 millions de dollars pour l'exercice 2017).
- La diminution du goodwill s'explique par la comptabilisation d'une charge de dépréciation du goodwill liée à la bannière Addition Elle comme il est décrit à la note 8 des états financiers consolidés audités pour l'exercice 2018.
- L'impôt sur le résultat différé a augmenté de 2,5 millions de dollars essentiellement en raison des différences temporaires déductibles résultant des contrats de change à terme. L'impôt sur le résultat différé est surtout attribuable aux différences temporaires déductibles des immobilisations corporelles et incorporelles et du passif au titre des retraites.
- Les fournisseurs et autres crédateurs ont été touchés essentiellement par le calendrier de paiements pour les passifs des fournisseurs et les ventes diverses, et par les retenues à la source résultant de la clôture de l'exercice qui a eu lieu une semaine plus tard qu'à la date de clôture habituelle, en raison de l'ajout d'une 53^e semaine. Les fournisseurs et autres crédateurs de la société se composent dans une large mesure de dettes fournisseurs, de crédateurs au titre des avantages du personnel, de crédateurs liés aux locaux et de passifs liés à la taxe de vente.
- La variation des positions dérivées nettes est attribuable à l'incidence d'ajustements à la valeur de marché des contrats de change à terme.
- Les produits différés étaient comparables et se composent de cartes-cadeaux inutilisées et de points et primes de fidélisation accordés dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle. Les produits sont comptabilisés lorsque les cartes-cadeaux et les points et primes de fidélisation sont utilisés.

GESTION DES RISQUES D'EXPLOITATION

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Les facteurs économiques ayant une incidence sur les habitudes de dépense des consommateurs pourraient se détériorer ou évoluer d'une manière imprévisible en raison de l'instabilité de la conjoncture économique mondiale, nationale ou régionale. Ces facteurs pourraient avoir des répercussions négatives sur les produits et les marges de la société. Comme les poussées inflationnistes sont imprévisibles, les variations du taux d'inflation ou de déflation toucheront les prix à la consommation, ce qui pourrait avoir un effet néfaste sur la performance financière de la société. La société suit de près les conditions économiques afin de réagir aux habitudes de dépenses de consommation et aux contraintes connexes lorsqu'elle prend ses décisions relatives à ses activités à court terme et à long terme. En outre, la situation financière de la société est solide et celle-ci dispose de beaucoup de liquidités et de suffisamment de sources de crédit disponible pour répondre à ses besoins.

CONCURRENCE

Le secteur canadien de vente au détail de vêtements est très concurrentiel et compte parmi ses joueurs de grands magasins, des chaînes de magasins spécialisées et des détaillants indépendants. L'incapacité de la société à s'adapter aux tendances de consommation ou à exécuter efficacement ses plans stratégiques pourrait avoir un effet négatif sur sa performance financière. Il n'existe pas de barrière efficace pour empêcher l'entrée sur le marché de détail canadien du vêtement d'un concurrent éventuel, qu'il soit étranger ou canadien, comme le prouve l'arrivée, au cours des dernières années, d'un certain nombre de concurrents étrangers et le nombre croissant de détaillants étrangers qui poursuivent l'expansion de leurs activités au Canada. De même, les consommateurs canadiens ont accès à de nombreux sites de magasinage en ligne à l'échelle internationale. La société estime qu'elle est bien placée pour concurrencer tous les autres détaillants. La société exploite plusieurs bannières, et les marchandises qu'elle offre sont diversifiées, puisque chaque bannière cible un créneau particulier du marché du vêtement pour dames au Canada. Les magasins de la société proposent aux consommateurs des vêtements mode à prix abordables d'un océan à l'autre. Les clients de la société peuvent également magasiner en ligne, grâce aux sites Web de commerce électronique qu'elle exploite pour chacune de ses bannières. Le secteur du commerce électronique, où évoluent des joueurs nationaux et étrangers, est très concurrentiel. La société a investi des sommes importantes dans ses sites Web de commerce électronique et dans les médias sociaux afin d'attirer les consommateurs vers ses sites Web, et elle est d'avis qu'elle est bien positionnée pour concurrencer dans cet environnement.

DISTRIBUTION ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La société est tributaire de l'efficacité des activités de son seul et unique centre de distribution. Ainsi, toute perturbation majeure de l'activité du centre de distribution (par exemple, catastrophe naturelle, panne des systèmes et destruction ou dommages majeurs causés par un incendie) risque de retarder de façon importante ou d'empêcher le ravitaillement des magasins de la société en temps opportun ou de répondre à la demande des sites de commerce électronique, ce qui pourrait entraîner des pertes de ventes et affecter la satisfaction de ses clients, ce qui risquerait de diminuer considérablement les résultats d'exploitation.

PROGRAMMES DE FIDÉLISATION

Les programmes de fidélisation constituent une offre importante aux consommateurs et un outil de marketing très important pour la société. Le marketing, la promotion et les autres activités commerciales liées à la modification éventuelle des programmes de fidélisation doivent être bien gérés et coordonnés afin de préserver la perception positive des clients. L'incapacité d'assurer la gestion efficace des programmes de fidélisation pourrait nuire à la réputation de la société et avoir une incidence négative sur sa performance financière.

CONTRATS DE LOCATION

Tous les magasins de la société font l'objet de contrats de location, dont la plupart sont renouvelables au gré de la société. La société entretient de bonnes relations avec les propriétaires. Tout facteur ayant pour effet de faire obstacle ou de porter préjudice de façon importante à la capacité de la société de louer des locaux situés dans des emplacements de premier ordre ou de louer à nouveau ou de rénover des locaux rentables existants, ou ayant pour effet de retarder la société dans la fermeture de locaux indésirables pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités de la société.

HABITUDES D'ACHAT DES CONSOMMATEURS

Des changements dans les habitudes d'achat des consommateurs pourraient avoir des répercussions sur les ventes. Bon nombre des magasins de la société sont situés dans des centres commerciaux fermés. La capacité de maintenir ou d'accroître le volume des ventes dépend en partie de la popularité continue des centres commerciaux comme destinations de magasinage et de la capacité des centres commerciaux, de leurs locataires et d'autres événements spéciaux à générer un fort achalandage. Divers facteurs, indépendants de la volonté de la société, peuvent faire baisser l'achalandage des centres commerciaux, notamment le ralentissement économique, la fermeture de grands magasins piliers, la météo, la crainte d'attentats terroristes, les travaux de construction et l'accessibilité ou les nouvelles façons de magasiner, comme le commerce électronique, les magasins à escompte ou les centres axés sur le style de vie. Tout changement dans les habitudes d'achat des consommateurs pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

MÉTÉO

Des changements dans les conditions météo peuvent avoir une incidence sur la réception ou la distribution de marchandise planifiées et sur le calendrier des dépenses de consommation, et peuvent avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la société. Plus particulièrement, des températures inhabituellement chaudes ou froides, surtout durant les périodes de pointe pour les ventes de la société, peuvent avoir une incidence négative sur les habitudes d'achat des consommateurs sur les ventes de la société.

SAISONNALITÉ

Les activités de la société sont de nature saisonnière et elles sont assujetties à divers facteurs qui ont une incidence directe sur les ventes au détail de vêtements, facteurs sur lesquels la société n'a aucun contrôle, à savoir les conditions météorologiques, le degré de confiance des consommateurs, les changements dans les habitudes d'achat et la possibilité de changements rapides dans les tendances de la mode.

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

La société est tributaire de ses systèmes informatiques pour gérer ses activités, lesquels systèmes sont composés d'une gamme complète de systèmes financiers et de systèmes de ventes au détail, de marchandisage, de contrôle des stocks, de planification, de prévision, de préparation de rapports et de distribution. La société continue d'investir dans de nouveaux systèmes de TI dans le but d'améliorer l'efficacité opérationnelle de l'organisation. L'incapacité d'assurer une transition réussie des anciens systèmes aux nouveaux systèmes de TI ou une interruption majeure des systèmes TI de la société de façon générale pourrait priver la direction de données exactes lui permettant de gérer de façon efficace les activités quotidiennes de l'entreprise ou l'empêcher d'atteindre ses cibles opérationnelles, ce qui entraînerait des perturbations importantes des activités et de possibles pertes financières. La société dépend également d'information pertinente et fiable pour mener ses activités. Comme la quantité de données produites et communiquées dans l'ensemble de la société ne cesse d'augmenter, l'exactitude et la qualité des données, de même que l'exercice d'une gouvernance à cet égard, sont essentiels au bon fonctionnement d'un processus de décision efficace.

L'incapacité de mettre en œuvre ou de déployer avec succès les processus nécessaires au bon fonctionnement des nouveaux systèmes de TI, ou l'incapacité d'exploiter efficacement les données ou d'en assurer la conversion d'un système à l'autre, pourrait nuire à la performance financière globale de la société et pourrait causer des inefficiences et des recoupements avec les processus existants, ce qui pourrait par la suite nuire à la réputation de la société, à ses activités ou à sa performance financière. L'incapacité de réaliser les avantages stratégiques, tels que la croissance des produits, les économies de coût prévues ou les efficacités sur le plan de l'exploitation provenant des nouveaux systèmes de TI pourrait nuire à la réputation, aux activités ou à la performance financière de la société.

RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION GOUVERNEMENTALES

La direction estime que la société est dotée d'une structure des plus efficaces pour exercer ses activités. La société est assujettie aux changements importants et défavorables de la réglementation gouvernementale qui risqueraient d'avoir une incidence sur le résultat et les ventes, les taux d'impôt, les droits de douane, les quotas imposés ou rétablis et toutes autres questions légiférées ou réglementées par l'État.

Toute modification des lois, règles, règlements ou politiques (collectivement, les « lois ») régissant les activités de la société, notamment en ce qui concerne l'impôt sur le résultat, les taxes sur le capital, les impôts fonciers et les autres impôts et taxes, ainsi que les lois touchant l'importation, la distribution, l'emballage et l'étiquetage de produits pourrait avoir une incidence négative sur sa performance financière ou opérationnelle. Pour se conformer à ces modifications, la société pourrait devoir engager des coûts importants. Toute modification ou nouvelle interprétation des lois ou toute application plus stricte des lois en vigueur pourrait limiter les activités et la rentabilité de la société et ainsi nuire à sa position concurrentielle et à sa capacité de mener efficacement ses activités. L'incapacité de la société à se conformer aux lois et aux ordonnances en temps opportun pourrait entraîner des actions ou des poursuites au civil ou des mesures réglementaires pour la société et donner lieu à des amendes, des avis de cotisation, des injonctions, des rappels ou des saisies, ce qui pourrait nuire à la réputation, aux activités et à la performance financière de la société.

La société est régulièrement assujettie aux vérifications fiscales de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il pourrait arriver de temps à autre que les administrations fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus ou que les lois soient modifiées ou que leur interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à de nouvelles cotisations. Ces nouvelles cotisations pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de la société au cours des périodes futures.

SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN MARCHANDISES

La quasi-totalité de la marchandise de la société est vendue sous sa marque maison. Sur une base annuelle, la société importe directement plus de 90 % de sa marchandise, principalement de l'Asie. Pour l'exercice 2018, aucun fournisseur n'a représenté plus de 10 % des achats de la société (en dollars et (ou) en unités), et il existe une panoplie de sources (tant au pays qu'à l'étranger) pour presque toute la marchandise offerte. La société entretient de bonnes relations avec ses fournisseurs et elle n'a aucune raison de croire qu'elle est exposée à des risques importants qui l'empêcheraient de faire l'acquisition, la distribution et (ou) la vente de marchandises, et ce, sur une base permanente.

La société s'efforce d'être écoresponsable et est consciente que la pression concurrentielle à l'égard de la croissance économique et de l'efficacité des coûts doit s'harmoniser avec une méthode éprouvée de gestion de la durabilité, y compris avec la gérance de l'environnement. La société a adopté des pratiques d'approvisionnement et d'autres pratiques commerciales qui répondent aux inquiétudes de ses clients en matière d'environnement. La société a instauré des principes directeurs selon lesquels elle doit respecter l'ensemble des lois et règlements applicables touchant l'environnement. Bien que la société exige que ses fournisseurs se conforment à ces lignes directrices, rien ne garantit que ceux-ci n'agiront pas de façon à nuire à la réputation de la société, comme il s'agit de tiers indépendants sur lesquels la société n'exerce aucun contrôle. Cependant, en cas de défaut de conformité évident, la société pourrait être appelée à chercher de nouveaux fournisseurs, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur ses résultats financiers en raison d'une augmentation des coûts ou de retards de livraison éventuels.

CYBERSÉCURITÉ, VIE PRIVÉE ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La société est assujettie à diverses lois concernant la protection des renseignements personnels de ses clients, des titulaires de cartes et des membres de son personnel, et elle s'est dotée d'une politique relative à la protection de la vie privée où sont présentées des lignes directrices sur le traitement des renseignements personnels. Les systèmes informatiques de la société renferment des renseignements personnels sur les clients, les titulaires de cartes et les membres de son personnel. Toute défaillance ou vulnérabilité de ces systèmes ou la non-conformité de la société aux lois ou règlements, y compris en matière de protection des renseignements personnels concernant les membres de son personnel et ses clients, pourrait nuire à sa réputation, à ses activités et à sa performance financière.

La société dépend du fonctionnement ininterrompu de ses systèmes, réseaux et services de TI, notamment les sites Internet internes et publics, les installations d'hébergement et de traitement de données, les services infonuagiques et le matériel, comme le traitement aux points de vente dans les magasins, pour exercer ses activités. Dans le cours normal des activités, la société recueille, traite, transmet et conserve des renseignements confidentiels, sensibles et personnels (les « renseignements confidentiels ») au sujet de la société et de ses employés, ses fournisseurs, ses clients et les titulaires de cartes de crédit. Une partie de ces renseignements confidentiels sont détenus et gérés par des tiers fournisseurs de services. Comme c'est le cas pour les autres grandes sociétés de renom, la société fait périodiquement l'objet de cyberattaques, lesquelles se produisent plus fréquemment, sont en constante évolution de par leur nature et deviennent plus complexes.

La société a mis en œuvre des mesures de sécurité, notamment la formation, la surveillance et la mise à l'essai des employés, la maintenance de systèmes de protection et de plans de secours, pour protéger les renseignements confidentiels et empêcher l'accès non autorisé à ceux-ci et pour réduire la probabilité de perturbation de ses systèmes de TI. La société a également établi des processus, des protocoles et des normes de sécurité qui s'appliquent aux tiers fournisseurs de services. Malgré ces mesures, tous les systèmes informatiques de la société, y compris ses systèmes de sauvegarde et les systèmes de tout tiers fournisseur de services qu'elle utilise, sont vulnérables aux dommages, aux interruptions, aux dysfonctionnements ou aux pannes pour une multitude de raisons, y compris les vols physiques, les incendies, les coupures de courant, les pannes d'ordinateur et de télécommunications ou d'autres catastrophes, ainsi que les atteintes à la sécurité internes et externes, les attaques par déni de service, les virus, les vers et d'autres causes de perturbations connues ou inconnues.

La société ou ses tiers fournisseurs de services pourraient être incapables de prévoir, de détecter rapidement ou de contrer adéquatement un ou plusieurs des moyens, en évolution rapide et de plus en plus complexes, par lesquels des pirates informatiques, des cyberterroristes et d'autres personnes pourraient tenter de contourner les mesures de sécurité des systèmes informatiques de la société ou de ses tiers fournisseurs de services. Comme les menaces informatiques évoluent et deviennent plus difficiles à détecter et à prévenir avec succès, une ou plusieurs menaces informatiques pourraient déjouer les mesures de sécurité de la société ou de ses tiers fournisseurs de services. De plus, une erreur ou un méfait d'un employé, une mauvaise gestion des mots de passe ou d'autres irrégularités pourraient donner lieu à une violation des mesures de sécurité de la société ou de ses tiers fournisseurs de services, ce qui pourrait entraîner une atteinte à la protection de la vie privée ou des renseignements confidentiels des employés, des clients ou des titulaires de cartes de crédit.

Si la société omet d'attribuer et de gérer efficacement les ressources nécessaires pour bâtir et entretenir une infrastructure de TI fiable ou de détecter rapidement les incidents relatifs à la cybersécurité et d'y réagir adéquatement, ou si les systèmes informatiques de la société ou de ses tiers fournisseurs de services sont endommagés, détruits, fermés, interrompus ou cessent de fonctionner correctement, les activités de la société pourraient être perturbées et la société pourrait, entre autres, être exposée à ce qui suit : des erreurs de transactions, des inefficiences de traitement, la perte de clients ou l'incapacité d'attirer de nouveaux clients, la perte de ventes, la perte de renseignements confidentiels ou d'autres actifs ou l'accès non autorisé à ceux-ci, la perte ou la violation de propriété intellectuelle ou de secrets commerciaux, le risque de ternir sa réputation, des litiges, des mesures d'exécution de la réglementation, l'infraction aux lois et règlements concernant la vie privée et la sécurité ou d'autres lois et règlements, et les coûts des mesures correctives.

PROCÉDURES JUDICIAIRES

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie à des procédures judiciaires et peut faire l'objet de poursuites. Ces poursuites l'opposent notamment à des fournisseurs, à des clients, à des organismes de réglementation, à des autorités fiscales ou à d'autres entités. L'issue des procédures judiciaires et des réclamations est incertaine et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la réputation, les activités, la situation financière ou la performance de la société.

MARCHANDISAGE, COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET TECHNOLOGIES DE RUPTURE

La société peut avoir des stocks dont la clientèle ne veut pas ou n'a pas besoin, qui ne correspondent pas aux tendances actuelles, au goût des clients, à leurs habitudes ou aux préférences régionales, portent un prix que les consommateurs ne sont pas disposés à payer ou arrivent en retard sur le marché. Les activités de la société en ce qui a trait aux stocks, aux ventes ainsi qu'au volume et à la combinaison de produits sont touchées à divers degrés par leur caractère saisonnier, dont certaines périodes fériées au cours de l'année. Si la commercialisation n'est pas efficace ou ne répond pas à la demande des consommateurs, la performance financière de la société pourrait en souffrir.

La stratégie de commerce électronique de la société représente une occasion d'affaires en croissance. Dans le cadre du commerce électronique, les clients s'attendent à des concepts novateurs et à une expérience client agréable, notamment un site Web convivial, un traitement des paiements fiable et sécurisé et un processus de cueillette et de livraison de la marchandise bien orchestré. Si les systèmes sont endommagés ou cessent de fonctionner correctement, des dépenses d'investissement pourront être nécessaires. La société est également vulnérable à diverses autres incertitudes associées au commerce électronique, notamment le temps d'arrêt du site Web et toute autre défaillance technologique, les modifications apportées à la réglementation fédérale et provinciale, les atteintes à la sécurité et les préoccupations de confidentialité du consommateur. L'inefficacité des systèmes technologiques peut compromettre la capacité de la société à faire croître son commerce électronique. La société a haussé son investissement pour améliorer l'expérience client numérique, mais rien ne garantit que la société pourra recouvrer les coûts déjà engagés.

Le commerce de détail évolue rapidement en raison du gain en popularité du magasinage par voie numérique et de l'émergence des technologies de rupture. De plus, les progrès exponentiels que connaît le domaine numérique pourraient avoir une incidence sur les besoins d'espace physique des entreprises de détail. Bien que l'importance de la présence physique d'un détaillant ait été démontrée, les exigences en matière de grandeur et d'emplacement des locaux pourraient être sujettes à davantage de changements. Toute incapacité à adapter les modèles économiques pour qu'ils reconnaissent et gèrent ce virage en temps opportun pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités ou la performance financière de la société.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La société est exposée à de nombreux risques financiers, notamment ceux liés aux instruments financiers, qui pourraient nuire à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière. La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains de ces risques. Les conventions et les directives proscrivent l'utilisation d'instruments dérivés aux fins de transaction ou de spéculation. La juste valeur des instruments dérivés varie en fonction du marché, ce qui pourrait nuire à la performance financière de la société.

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Les informations relatives à l'exposition de la société aux risques, en particulier aux risques de crédit, de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de prix sur les instruments de capitaux propres sont présentées ci-dessous.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque lié à toute perte inattendue attribuable au défaut d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de respecter ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la société qui l'exposent à des concentrations du risque de crédit sont essentiellement constitués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des clients et autres débiteurs et des contrats de change à terme. La société atténue son exposition au risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des contrats de change à terme en traitant avec d'importantes institutions financières canadiennes. Les titres négociables de la société consistent en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes hautement cotées. Les clients et autres débiteurs de la société consistent essentiellement en des créances sur cartes de crédit contractées au cours des derniers jours de l'exercice et réglées au cours des premiers jours de l'exercice suivant. En raison de la nature des activités de la société et du faible risque de crédit des clients et autres débiteurs de la société au 3 février 2018 et au 28 janvier 2017, les pertes de crédit attendues sur ces actifs financiers sont négligeables.

Au 3 février 2018, l'exposition maximale de la société au risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers s'établissait comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	104,7 \$
Titres négociables	62,0
Clients et autres débiteurs	4,9
	<u>171,6 \$</u>

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est lié à la possibilité que la société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. Pour gérer le risque de liquidité, la société s'assure, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations à leur échéance. L'échéance contractuelle de la plupart des fournisseurs et autres créditeurs est d'au plus 12 mois. Au 3 février 2018, la société disposait de liquidités importantes, soit d'un montant de 166,7 millions de dollars sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de titres négociables. En outre, la société dispose de facilités de crédit non garanties de 75 millions de dollars assujetties à des révisions annuelles. La société a financé les coûts associés à l'addition de magasins au moyen de fonds autogénérés et ses facilités de crédit non garanties servent à financer ses besoins en fonds de roulement saisonniers liés à l'achat de marchandises en dollars américains.

RISQUE DE CHANGE

La société achète une quantité importante de marchandises en dollars américains et, par conséquent, une volatilité importante de la devise américaine par rapport à la devise canadienne peut avoir des répercussions négatives sur sa marge brute. La société envisage plusieurs solutions de rechange pour gérer le risque de change sur les flux de trésorerie se rapportant à ces achats. Elles comprennent notamment divers types de contrats d'options sur devises ou de contrats à terme de gré à gré d'au plus 12 mois habituellement, et des achats sur le marché au comptant. Un contrat d'option sur devises consiste en une option ou une obligation d'acheter des devises auprès d'une contrepartie. Un contrat de change à terme est un accord contractuel visant l'achat ou la vente ultérieure d'une devise à un prix et à une date déterminés. La société conclut certains contrats de change à terme admissibles qu'elle a désigné comme instruments de couverture des flux de trésorerie, ce qui a donné lieu à la comptabilisation des écarts de conversion liés à l'évaluation à la valeur de marché relatifs aux instruments couverts admissibles à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les contrats de change qui ont été réglés au cours de l'exercice 2018 ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Le risque sous-jacent aux contrats de change est identique au risque couvert et, par conséquent, la société a établi un ratio de 1:1 pour l'ensemble des couvertures de risque de change.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars américains, constitués principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 16,2 millions de dollars et de dettes fournisseurs s'élevant à 43,4 millions de dollars, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours de change du dollar américain aurait une incidence sur le résultat net. Au 3 février 2018, une hausse ou une baisse de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une augmentation ou une diminution respective de 1,6 million de dollars du résultat net de la société pour l'exercice 2018.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers dérivés (lesquels sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie) afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours de change du dollar américain aurait une incidence sur les autres éléments du résultat global. Au 3 février 2018, une hausse ou une baisse de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation de 9,2 millions de dollars, respectivement, des autres éléments du résultat global de la société pour l'exercice 2018.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de la société. Les fluctuations du marché à l'égard des taux d'intérêt se répercutent sur le résultat de la société relativement aux intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont principalement investis auprès des grandes institutions financières canadiennes. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garantis disponibles d'au plus 75 millions de dollars, ou son équivalent en dollars américains, qu'elle utilise pour les lettres de crédit documentaires et lettres de crédit de soutien, et elle finance les montants prélevés sur ces facilités à mesure que les paiements sont exigibles.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt au 3 février 2018 afin de déterminer dans quelle mesure une variation des taux d'intérêt aurait une incidence sur le résultat net. Pour l'exercice 2018, la société a gagné des intérêts créditeurs de 1,2 million de dollars sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Une augmentation ou une diminution de 100 points de base du taux d'intérêt moyen de l'exercice aurait donné lieu à une hausse ou à une baisse du résultat net de 0,9 million de dollars, respectivement. Cette analyse prend pour hypothèse que toutes les autres variables, plus particulièrement les taux de change, demeurent constantes.

RISQUE DE PRIX SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Le risque de prix sur instruments de capitaux propres est lié aux titres négociables. La société gère la composition de son portefeuille de placements en titres de capitaux propres en fonction des attentes à l'égard du marché. Les placements importants au sein du portefeuille sont gérés de façon individuelle et toutes les décisions de vente ou d'achat sont approuvées par le chef de la direction.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de prix sur instruments de capitaux propres au 3 février 2018 afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours des titres négociables de la société aurait une incidence sur le résultat net. Les placements en titres de capitaux propres de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes hautement cotées. La société est d'avis que la variation des taux d'intérêt a une incidence sur le cours du marché de ces titres. Une hausse ou une baisse de 5 % du cours du marché de ces titres au 3 février 2018 se traduirait respectivement par une augmentation ou une diminution de 3,0 millions de dollars du résultat net pour l'exercice 2018. Les titres de capitaux propres de la société sont assujettis au risque de marché et, par conséquent, l'incidence sur le résultat net pourrait être, en définitive, plus importante que ce qui est indiqué ci-dessus.

LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Les fonds qu'utilise la société servent essentiellement à répondre aux exigences du fonds de roulement, aux dépenses d'investissement et au paiement de dividendes. Au 3 février 2018, les capitaux propres s'élevaient à 340,8 millions de dollars, ou 5,38 \$ par action, (373,5 millions de dollars, ou 5,90 \$ par action au 28 janvier 2017). La société continue à jouir d'une solide situation financière. Les principales sources de liquidités de la société sont constituées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements dans des titres négociables totalisant 166,7 millions de dollars au 3 février 2018 (175,1 millions de dollars au 28 janvier 2017). La trésorerie est détenue dans des comptes portant intérêt auprès de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garantis disponibles d'au plus 75 millions de dollars, ou son équivalent en dollars américains. Au 3 février 2018, une tranche de 4,3 millions de dollars (9,7 millions de dollars au 28 janvier 2017) de ces lignes de crédit d'exploitation était affectée aux fins de lettres de crédit de soutien et de lettres de crédit documentaires. Ces facilités de crédit sont utilisées principalement pour des lettres de crédit en dollars américains émises à l'intention de tiers fournisseurs étrangers qui exigent un tel aval avant de confirmer les commandes d'achat passées par la société, et à l'appui des achats dans le cadre de contrats de change à terme en dollars américains. La société utilise rarement ces facilités de crédit à d'autres fins. Les lignes de crédit d'exploitation qui font l'objet d'une affectation sont comptabilisées lorsque la société considère qu'il est probable qu'un paiement doit être effectué à l'autre partie au contrat. La société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces engagements. La réduction des engagements aux termes des lignes de crédit d'exploitation rend compte de l'initiative de la société consistant à passer des lettres de crédit documentaires au crédit ouvert pour le règlement des paiements.

La société souscrit de l'assurance de risques auprès de sociétés d'assurances qui sont stables financièrement. La société maintient des programmes exhaustifs de sécurité interne et de prévention des pertes afin d'atténuer l'incidence financière des vols.

En date du 6 novembre 2017, la société avait remboursé la totalité de sa dette à long terme. La société a versé des dividendes s'élevant à 0,20 \$ par action pour l'exercice 2018, pour un total de 12,7 millions de dollars, ce qui cadre avec les chiffres de l'exercice 2017. En ce qui concerne la politique de dividendes, le conseil d'administration tient compte du bénéfice par action de la société, de ses flux de trésorerie d'exploitation, du niveau de dépenses d'investissement en immobilisations prévues et de sa trésorerie et titres négociables. Le ratio de paiement cible est d'environ 50 % à 80 % du bénéfice par action durable, 50 % à 75 % des flux de trésorerie d'exploitation en tenant compte de la capacité d'augmenter le dividende à même les liquidités inscrites au bilan de la société, si ces objectifs ne sont pas atteints pour un exercice donné. Le conseil d'administration réexamine régulièrement ces directives.

RAPPORT DE GESTION

Au cours de l'exercice 2018, la société a investi 27 millions de dollars en trésorerie au titre des dépenses d'investissement, principalement dans de nouveaux magasins et des magasins rénovés. La société s'attend à investir près de 30 millions de dollars au titre des dépenses d'investissement en immobilisations pour l'exercice 2019. Ces dépenses, en plus du versement de dividendes et de tout remboursement liés aux facilités de crédit bancaire devraient être financées à l'aide des ressources financières existantes de la société et des fonds provenant de ses activités.

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements dans des titres négociables, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des lignes de crédit lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement et les obligations financières.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les engagements financiers de la société, exclusion faite des fournisseurs et autres créiteurs, en date du 3 février 2018.

	TOTAL	D'ICI UN AN	DANS DEUX À QUATRE ANS	DANS CINQ ANS ET PLUS
Obligations contractuelles				
Contrats de location simple des magasins et des bureaux ¹	271 \$	76 \$	147 \$	48 \$
Obligations d'achat ²	117	114	3	–
Autres contrats de location simple ³	8	5	3	–
Total des obligations contractuelles	396 \$	195 \$	153 \$	48 \$

¹ Représente les montants minimaux des loyers à payer aux termes de contrats de location à long terme pour les magasins et les bureaux.

² Comprend les montants se rapportant aux ententes visant l'achat de biens et services qui sont irrévocables et exécutoires pour la société.

³ Comprend les paiements au titre de la location du matériel informatique, d'automobiles et de matériel de bureau.

En date du 3 février 2018, le passif au titre des retraites de la société n'est pas inclus dans le tableau ci-dessus puisque le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 4 avril 2018, 13 440 000 actions ordinaires et 49 890 266 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. Le nombre des options sur actions en cours de la société s'établissait à 2 331 600 et leur prix d'exercice moyen était de 7,87 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

Au cours des exercices 2018 et 2017, la société n'a racheté aucune action aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

En décembre 2017, la société a reçu, de la Bourse de Toronto, l'approbation d'aller de l'avant avec une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Aux termes de cette offre, la société peut racheter jusqu'à 3 282 764 de ses actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui représente 10 % du flottant public des actions de catégorie A sans droit de vote émises et en circulation au 5 décembre 2017. L'offre a débuté le 19 décembre 2017 et peut se poursuivre jusqu'au 18 décembre 2018.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longterm d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à douze mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats de change à terme utilisés comme couvertures assortis généralement d'échéances d'au plus 12 mois.

Les contrats de change en cours au 3 février 2018 figurent à la rubrique intitulée « Contrats de change » du présent rapport de gestion.

Un contrat de change à terme est un accord contractuel visant l'achat ou la vente ultérieure d'une devise à un prix et à une date déterminés. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société réduit ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties hautement cotées, habituellement des grandes banques à charte canadiennes. La société n'a pas recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement. Sont considérés comme des principaux dirigeants les administrateurs (membres et non-membres de la direction). Le conseil d'administration (qui comprend le chef de la direction et le président) et le chef de l'exploitation sont responsables de la planification, de la supervision et de la gestion des activités de la société et sont considérés comme des principaux dirigeants. Les administrateurs participent au plan d'options sur actions, tel qu'il est décrit à la note 15 des états financiers consolidés audités pour l'exercice 2018.

Le tableau suivant présente la charge de rémunération liée aux principaux dirigeants :

	POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017
Salaires, acomptes des administrateurs et avantages à court terme	2,9 \$	3,1 \$
Charge de rémunération fondée sur des actions	0,1	0,4
	3,0 \$	3,5 \$

La circulaire de sollicitation de procurations annuelle contient de plus amples renseignements à l'égard de la rémunération des administrateurs.

AUTRES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice, la société a loué deux magasins de détail qui appartenaient à des sociétés contrôlées par les principaux actionnaires de la société. Pour l'exercice 2018, la charge locative aux termes de ces contrats de location totalisait 0,2 million de dollars (0,2 million de dollars pour l'exercice 2017). Depuis novembre 2017, les magasins loués ne sont plus détenus par des sociétés contrôlées par les principaux actionnaires de la société.

La société a engagé des honoraires de 0,3 million de dollars au cours de l'exercice 2018 (0,4 million de dollars pour l'exercice 2017) liés à des conseils juridiques généraux et à d'autres services-conseils auprès de cabinets de services professionnels auxquels sont associés des membres du conseil d'administration de la société.

Ces transactions sont inscrites au montant de la contrepartie versée conformément à ce qui a été établi et convenu par les parties liées.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société jouit d'un haut niveau de liquidité en raison des soldes importants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qu'elle détient ainsi que de ses titres négociables. La société a recours à ses liquidités pour financer la construction et les rénovations continues de magasins de même que ses besoins en fonds de roulement. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des clients et autres débiteurs et des contrats de change. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme. Les titres négociables consistent en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes hautement cotées. Le portefeuille de placements de la société est exposé à la volatilité des marchés boursiers.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats de change, cette volatilité peut l'exposer à des risques.

Pour plus d'informations sur les instruments financiers de la société, sur leur classement, leur incidence sur les états financiers et la détermination de leur juste valeur, il y a lieu de se reporter à la note 23 des états financiers consolidés audités pour l'exercice 2018.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les méthodes comptables importantes exposées à de tels jugements et les principales sources d'estimation relative à l'incertitude qui, de l'avis de la société, pourraient avoir la plus grande incidence sur les résultats et la situation financière présentés se détaillent comme suit.

PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE LIÉE AUX ESTIMATIONS

RÉGIMES DE RETRAITE

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est établi au moyen d'évaluations actuarielles, lesquelles comprennent la formulation d'hypothèses au sujet des taux d'actualisation, des augmentations de salaire futures, des taux de mortalité et des augmentations de prestations futures. Du fait de la nature à long terme des régimes, ces estimations sont assujetties à un degré élevé d'incertitude.

CARTES-CADEAUX, POINTS ET PRIMES DE FIDÉLISATION

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produits différés et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que composante distincte des produits et sont différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. La société est tenue de faire des estimations relativement aux ventes prévues et aux soldes de marchandises. En cas de soldes de marchandises excédentaires, des estimations des valeurs de réalisation nettes à l'égard des stocks excédentaires sont effectuées. La société a établi des provisions relativement aux stocks qui pourraient devoir être vendus en deçà de leur coût. À cette fin, la société a posé des hypothèses à l'égard de la quantité de marchandises vendues en deçà de leur coût.

PERTE DE VALEUR SUR DES ACTIFS

La société doit évaluer la possibilité que les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris le goodwill) puissent ne pas être recouvrables. Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il existe un indice que les immobilisations corporelles ont subi une perte de valeur. En ce qui a trait au goodwill et aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, des tests de dépréciation sont effectués au moins une fois l'an. La direction est tenue d'effectuer des estimations importantes afin d'établir le montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (l'« UGT »), y compris les estimations de la juste valeur, du coût des ventes ou des flux de trésorerie futurs actualisés relatifs à l'UGT. Des écarts dans les estimations pourraient avoir une incidence sur le fait que les immobilisations corporelles et incorporelles (y compris le goodwill) aient réellement subi une perte de valeur et sur le montant de la perte de valeur en question.

JUGEMENTS

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société ne comptabilise pas distinctement les dérivés liés au change intégrés libellés en dollars américains dans ses contrats d'achat de marchandises conclus auprès de fournisseurs qui sont situés dans des pays où, selon la société, le dollar américain était couramment utilisé dans l'économie de ce pays.

SECTEURS D'EXPLOITATION

La société pose un jugement lorsqu'elle évalue les critères de regroupement des secteurs d'exploitation. Pour déterminer les secteurs à présenter de la société, cette dernière a recours au processus établi dans l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, laquelle comprend l'identification du principal décideur opérationnel, soit le chef de la direction, la détermination des secteurs d'exploitation et le regroupement des secteurs d'exploitation. Il a été déterminé que les secteurs d'exploitation de la société, avant le regroupement, correspondent aux six bannières de la société : Reitmans, Penningtons, Addition Elle, RW & CO., Thyme Maternité et Hyba. La rentabilité de chacun de ces secteurs d'exploitation est évaluée par le principal décideur opérationnel et cette information est utilisée pour assurer l'attribution de ressources adéquates à chacun des secteurs de la société. Comme les secteurs d'exploitation de la société présentent des caractéristiques économiques, des clientèles (féminines, principalement) et des produits (vêtements pour dames, principalement) qui sont tous trois de nature similaire, la société a regroupé ses secteurs d'exploitation en un seul secteur à présenter. La similitude des caractéristiques économiques s'explique par le fait que les activités des secteurs d'exploitation de la société ont surtout trait aux vêtements pour dames, qu'elles sont principalement menées au Canada et que, par conséquent, elles subissent les mêmes pressions économiques. Les secteurs d'exploitation de la société subissent des pressions concurrentielles similaires, notamment au niveau des prix, des produits novateurs et des sélections de produits, de la part de concurrents existants et de nouveaux venus sur le marché. Par ailleurs, les secteurs d'exploitation partagent entre eux des fonctions communes et centralisées, dont les fonctions de distribution et de technologie de l'information.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2018

La nouvelle méthode comptable décrite ci-dessous a été adoptée aux fins des états financiers consolidés audités pour l'exercice 2018 :

- Initiative concernant les informations à fournir (modifications de l'IAS 7)

De plus amples informations sur cette nouvelle méthode comptable sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités pour l'exercice 2018.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à l'exercice clos le 3 février 2018, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés audités pour l'exercice 2018. Les nouvelles normes et normes et interprétations modifiées suivantes sont actuellement à l'étude :

- IFRS 16, *Contrats de location*
- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*
- IFRS 2, *Païement fondé sur des actions*

De plus amples informations sur ces modifications sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités pour l'exercice 2018.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de manière à fournir l'assurance raisonnable que toute l'information importante liée à la société et à ses filiales est recueillie et communiquée en temps opportun à la haute direction de manière à ce que des décisions éclairées puissent être prises en temps opportun en ce qui concerne son obligation d'informer le public.

Comme l'exige le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52-109 »), le chef de la direction et le chef des finances ont fait évaluer l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information et, sur la foi de cette évaluation, ils ont conclu que la conception et le fonctionnement du système de contrôles et de procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 3 février 2018.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des rapports financiers à des fins externes conformément aux IFRS.

Comme le prescrit le Règlement 52-109, le chef de la direction, ainsi que le chef de la direction financière ont fait évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière à partir du cadre intégré de contrôle interne de 2013 décrit dans le document *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission. Sur la foi de cette évaluation, ils ont conclu que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société étaient efficaces en date du 3 février 2018.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle puisse devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au quatrième trimestre de 2018, qui a eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

PERSPECTIVES

La société est en bonne position pour l'avenir avec ses bannières reconnaissables, chacune offrant une expérience positive et notable de la marque et lui permettant de profiter d'un solide réseau de magasins et d'une offre de produits en ligne exceptionnelle. Une série de mesures ont été mises en œuvre pour accroître la rentabilité, y compris l'amélioration des produits offerts, une gestion plus serrée des stocks et l'enrichissement de l'expérience client en magasin et en ligne. Des ressources importantes ont été déployées pour s'assurer que les initiatives stratégiques mises en place pour soutenir les pratiques changeantes d'achat des consommateurs répondent efficacement à leurs demandes. Les activités de vente de gros de la société continuent de se développer et offrent des occasions intéressantes sur le marché américain, un vaste éventail de détaillants ayant montré de l'intérêt pour les vêtements offerts.

L'évolution du secteur du détail et des habitudes de magasinage des consommateurs est plus rapide que jamais et, en conséquence, la société reconnaît qu'elle doit faire des gains importants en matière de souplesse et d'efficacité. Son aptitude à s'adapter rapidement à ces nouvelles demandes et à continuer de se réinventer sera au cœur de sa croissance à long terme et de son succès futur.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints et de toute l'information figurant dans le présent rapport annuel, lesquels ont été approuvés par le conseil d'administration de Reitmans (Canada) Limitée, incombe à la direction.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et ils comprennent des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans ce rapport annuel concorde avec l'information présentée dans les états financiers consolidés.

La direction de la société a établi et maintient un système de contrôle comptable interne. La direction est d'avis que ce système est conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des documents financiers aux fins de la préparation des états financiers consolidés et à la protection et à la comptabilisation adéquates des actifs de la société.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de la présentation des états financiers consolidés dans le présent rapport annuel principalement par l'entremise de son comité d'audit, dont tous les membres sont des administrateurs externes. Le comité d'audit passe en revue les états financiers consolidés annuels de la société et recommande au conseil d'administration de les approuver. Les auditeurs nommés par les actionnaires ont librement accès au comité d'audit et peuvent rencontrer ses membres en présence ou en l'absence de la direction.

Les auditeurs désignés par les actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., ont audité les états financiers consolidés et ont produit un rapport, présenté ci-après, portant sur ces états.

(signé)

Jeremy H. Reitman
Président du conseil
et chef de la direction

Le 4 avril 2018

(signé)

Eric Williams, CPA, CA
Vice-président – Finance
et chef des finances

Aux actionnaires de Reitmans (Canada) Limitée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Reitmans (Canada) Limitée, qui comprennent les bilans consolidés au 3 février 2018 et au 28 janvier 2017, les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de Reitmans (Canada) Limitée au 3 février 2018 et au 28 janvier 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

(signé)

Montréal, Canada
Le 4 avril 2018

* CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122264

KPMG S.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Coöperative (« KPMG International »), entité suisse. KPMG Canada fournit des services à KPMG S.r.l./S.E.N.C.R.L.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

POUR LES EXERCICES CLOS LE 3 FÉVRIER 2018 ET LE 28 JANVIER 2017
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	Note(s)	2018	2017
Ventes		963 958 \$	951 989 \$
Coût des biens vendus	5	440 070	429 606
Marge brute		523 888	522 383
Frais de vente et de distribution		482 479	478 541
Charges administratives		42 714	42 824
Dépréciation du goodwill	8	26 340	–
Résultat des activités d'exploitation		(27 645)	1 018
Produits financiers	17	11 009	12 820
Charges financières	17	399	2 716
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat		(17 035)	11 122
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	9	(724)	190
(Perte nette) bénéfice net		(16 311) \$	10 932 \$
(Perte) bénéfice par action	18		
De base		(0,26) \$	0,17 \$
Dilué(e)		(0,26)	0,17

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LE 3 FÉVRIER 2018 ET LE 28 JANVIER 2017
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	Note(s)	2018	2017
(Perte nette) bénéfice net		(16 311) \$	10 932 \$
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés dans le résultat net			
Couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 1 658 \$; 2 889 \$ en 2017)	14	(4 513)	(7 924)
Écarts de conversion	14	259	203
		(4 254)	(7 721)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net			
Gain actuariel au titre du régime à prestations définies (après impôt de 60 \$; 384 \$ en 2017)	13	197	1 039
Total des autres éléments du résultat global		(4 057)	(6 682)
Résultat global total		(20 368) \$	4 250 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

BILANS CONSOLIDÉS

AU 3 FÉVRIER 2018 ET AU 28 JANVIER 2017
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	Note(s)	2018	2017
ACTIFS			
ACTIFS COURANTS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	104 656 \$	120 265 \$
Titres négociables	23	62 025	54 764
Clients et autres débiteurs		4 880	4 256
Actif financier dérivé	23	37	1 386
Impôt sur le résultat recouvrable		2 248	3 480
Stocks	5	136 049	146 059
Charges payées d'avance		19 187	6 846
Total des actifs courants		329 082	337 056
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations corporelles	6	110 292	124 106
Immobilisations incorporelles	7	19 433	23 110
Goodwill	8	11 843	38 183
Impôt sur le résultat différé	9	28 441	25 891
Total des actifs non courants		170 009	211 290
TOTAL DES ACTIFS		499 091 \$	548 346 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et autres créditeurs	10	92 655 \$	114 254 \$
Passif financier dérivé	23	9 745	3 160
Produits différés	11	21 577	21 478
Partie courante de la dette à long terme	12	–	1 655
Total des passifs courants		123 977	140 547
PASSIFS NON COURANTS			
Autres créditeurs	10	8 598	7 186
Crédits différés au titre des contrats de location		6 450	8 230
Passif au titre des retraites	13	19 236	18 869
Total des passifs non courants		34 284	34 285
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	14	38 397	38 397
Surplus d'apport		10 119	9 769
Résultats non distribués		297 895	326 675
Cumul des autres éléments du résultat global	14	(5 581)	(1 327)
Total des capitaux propres		340 830	373 514
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		499 091 \$	548 346 \$

Engagements (note 16)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du conseil,

(signé)

Jeremy H. Reitman, administrateur

(signé)

Bruce J. Guerriero, administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

POUR LES EXERCICES CLOS LE 3 FÉVRIER 2018 ET LE 28 JANVIER 2017
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

Note(s)	CAPITAL SOCIAL	SURPLUS D'APPORT	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Solde au 29 janvier 2017	38 397 \$	9 769 \$	326 675 \$	(1 327) \$	373 514 \$
Perte nette	–	–	(16 311)	–	(16 311)
Total des autres éléments du résultat global	–	–	197	(4 254)	(4 057)
Résultat global total pour l'exercice	–	–	(16 114)	(4 254)	(20 368)
Charge de rémunération fondée sur des actions	–	350	–	–	350
Dividendes	–	–	(12 666)	–	(12 666)
Total des apports des (distributions versées aux) propriétaires de la société	–	350	(12 666)	–	(12 316)
Solde au 3 février 2018	38 397 \$	10 119 \$	297 895 \$	(5 581) \$	340 830 \$
Solde au 31 janvier 2016	38 397 \$	9 007 \$	327 370 \$	6 394 \$	381 168 \$
Bénéfice net	–	–	10 932	–	10 932
Total des autres éléments du résultat global	–	–	1 039	(7 721)	(6 682)
Résultat global total pour l'exercice	–	–	11 971	(7 721)	4 250
Charge de rémunération fondée sur des actions	–	762	–	–	762
Dividendes	–	–	(12 666)	–	(12 666)
Total des apports des (distributions versées aux) propriétaires de la société	–	762	(12 666)	–	(11 904)
Solde au 28 janvier 2017	38 397 \$	9 769 \$	326 675 \$	(1 327) \$	373 514 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LE 3 FÉVRIER 2018 ET LE 28 JANVIER 2017
(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

	Note(s)	2018	2017
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
(Perte nette) bénéfice net		(16 311) \$	10 932 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et pertes de valeur nettes	6, 7	44 940	44 249
Dépréciation du goodwill	8	26 340	–
Charge de rémunération fondée sur des actions	15	(165)	1 277
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	17	(7 261)	(9 575)
Variation nette du transfert vers les stocks de la perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie		1 764	3 549
Perte de change		5 740	3 915
Produits d'intérêts et de dividendes, montant net	17	(3 700)	(3 075)
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	9	(724)	190
		50 623	51 462
Variations dans ce qui suit :			
Clients et autres débiteurs		(631)	(71)
Stocks		10 010	(21 211)
Charges payées d'avance		(12 341)	2 075
Fournisseurs et autres créditeurs		(20 123)	15 877
Passif au titre des retraites	13	624	956
Crédits différés au titre des contrats de location		(1 780)	(2 410)
Produits différés		99	2 153
		26 481	48 831
Intérêts payés	17	(48)	(170)
Intérêts reçus		1 247	706
Dividendes reçus		2 508	2 457
Impôts sur le résultat reçus		1 012	2 511
Impôts sur le résultat payés		(8)	(438)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		31 192	53 897
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles	6, 7	(26 998)	(34 370)
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles et incorporelles	6, 7	–	416
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement		(26 998)	(33 954)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes payés	14	(12 666)	(12 666)
Remboursements sur la dette à long terme	12, 22	(1 655)	(1 896)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(14 321)	(14 562)
PERTE DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISE		(5 482)	(3 711)
(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(15 609)	1 670
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		120 265	118 595
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		104 656 \$	120 265 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 22)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LE 3 FÉVRIER 2018 ET LE 28 JANVIER 2017
(TOUS LES MONTANTS SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

1 ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames.

2 RÈGLES DE PRÉSENTATION

A | EXERCICE

La date de clôture de l'exercice de la société coïncide avec le samedi le plus près de la fin du mois de janvier. Toute référence à 2018 et à 2017 correspond respectivement aux exercices clos le 3 février 2018 et le 28 janvier 2017. Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur du commerce de détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. L'exercice clos le 3 février 2018 comporte 53 semaines plutôt que 52 semaines. La prise en compte d'une semaine de plus se produit tous les 5 ou 6 ans en raison de la date de clôture variable de l'exercice de la société.

B | DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation des états financiers de l'exercice à l'étude.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration en date du 4 avril 2018.

C | BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les titres négociables et instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur;
- le passif au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

D | MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les montants des présents états financiers consolidés sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

E | ESTIMATIONS, JUGEMENT ET HYPOTHÈSES

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les méthodes comptables importantes exposées à de tels jugements et les principales sources d'estimation relative à l'incertitude qui, de l'avis de la société, pourraient avoir la plus grande incidence sur les résultats et la situation financière présentés se détaillent comme suit :

PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS

I) RÉGIMES DE RETRAITE

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est établi au moyen d'évaluations actuarielles, lesquelles comprennent la formulation d'hypothèses au sujet des taux d'actualisation, des augmentations de salaire futures, des taux de mortalité et des augmentations de prestations futures. Du fait de la nature à long terme des régimes, ces estimations sont assujetties à un degré élevé d'incertitude.

II) CARTES-CADEAUX, POINTS ET PRIMES DE FIDÉLISATION

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produits différés et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées. Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés en tant que produits différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

III) STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. La société est tenue de faire des estimations relativement aux ventes prévues et aux soldes de marchandises. En cas de soldes de marchandises excédentaires, des estimations des valeurs de réalisation nettes à l'égard des stocks excédentaires sont effectuées. La société a établi des provisions relativement aux stocks qui pourraient devoir être vendus en deçà de leur coût. À cette fin, la société a posé des hypothèses à l'égard de la quantité de marchandises vendues au rabais en deçà de leur coût.

IV) PERTE DE VALEUR SUR DES ACTIFS

La société doit évaluer la possibilité que les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris le goodwill) puissent ne pas être recouvrables. Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il existe un indice que les immobilisations corporelles ont subi une perte de valeur. En ce qui a trait au goodwill et aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, des tests de dépréciation sont effectués au moins une fois l'an. La direction est tenue d'effectuer des estimations importantes afin d'établir le montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (l'« UGT »), y compris les estimations de la juste valeur, du coût des ventes ou des flux de trésorerie futurs actualisés relatifs à l'UGT. Des écarts dans les estimations pourraient avoir une incidence sur le fait que les immobilisations corporelles et incorporelles (y compris le goodwill) aient réellement subi une perte de valeur et sur le montant de la perte de valeur en question.

JUGEMENTS POSÉS RELATIVEMENT AUX MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

I) INSTRUMENTS FINANCIERS

La société ne comptabilise pas distinctement les dérivés liés au change intégrés libellés en dollars américains dans ses contrats d'achat de marchandises conclus auprès de fournisseurs qui sont situés dans des pays où, selon la société, le dollar américain est couramment utilisé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

JUGEMENTS POSÉS RELATIVEMENT AU REGROUPEMENT DES SECTEURS D'EXPLOITATION

I) SECTEURS D'EXPLOITATION

La société pose un jugement lorsqu'elle évalue les critères de regroupement des secteurs d'exploitation. Pour déterminer les secteurs à présenter de la société, cette dernière a recours au processus établi dans l'IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, laquelle comprend l'identification du principal décideur opérationnel, soit le chef de la direction, la détermination des secteurs d'exploitation et le regroupement des secteurs d'exploitation. Il a été déterminé que les secteurs d'exploitation de la société, avant le regroupement, correspondent aux six bannières de la société : Reitmans, Penningtons, Addition Elle, RW & CO., Thyme Maternité et Hyba. La rentabilité de chacun de ces secteurs d'exploitation est passée en revue par le principal décideur opérationnel et cette information est utilisée pour assurer l'attribution de ressources adéquates à chacun des secteurs de la société. Comme les secteurs d'exploitation de la société présentent des caractéristiques économiques, des clientèles (féminines, principalement) et des produits (vêtements pour dames, principalement) qui sont tous trois de nature similaire, la société a regroupé ses secteurs d'exploitation en un seul secteur à présenter. La similitude des caractéristiques économiques s'explique par le fait que les activités des secteurs d'exploitation de la société ont surtout trait aux vêtements pour dames, qu'elles sont principalement menées au Canada et que, par conséquent, elles subissent les mêmes pressions économiques. Les secteurs d'exploitation de la société subissent des pressions concurrentielles similaires, notamment au niveau des prix, des produits novateurs et des sélections de produits, de la part de concurrents existants et de nouveaux venus sur le marché. Par ailleurs, les secteurs d'exploitation partagent entre eux des fonctions communes et centralisées, dont les fonctions de distribution et de technologie de l'information.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

A | ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

INITIATIVE CONCERNANT LES INFORMATIONS À FOURNIR (MODIFICATIONS DE L'IAS 7)

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 7, *Tableaux des flux de trésorerie*, qui exigent la présentation d'informations précises concernant les changements dans certains passifs du tableau des flux de trésorerie. Ces changements ont été appliqués pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2017. La société a adopté ces obligations d'information dans les présents états financiers consolidés (se reporter à la note 22).

B | NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées, ne s'appliquent pas encore à l'exercice clos le 3 février 2018, et n'ont pas été appliquées lors de l'établissement des présents états financiers consolidés. Les nouvelles normes et les normes et interprétations modifiées suivantes sont actuellement à l'étude :

IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplacera l'IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Les bailleurs continuent de classer les contrats de location en tant que contrat de location-financement ou en tant que contrat de location simple. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. L'IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et devra être appliquée rétroactivement. Une application anticipée est autorisée uniquement pour les entités qui ont adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 »). La société n'envisage pas d'adopter l'IFRS 16 de façon anticipée.

La société a effectué une évaluation provisoire de l'incidence éventuelle de l'adoption de l'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés. La société s'attend à ce que l'adoption de l'IFRS 16 ait une incidence importante, car elle comptabilisera de nouveaux actifs et passifs au titre de ses contrats de location simple pour les magasins de détail, les bureaux, les véhicules et le matériel. En outre, la nature et le calendrier des charges liées à ces contrats de location changeront, puisqu'aux termes de l'IFRS 16, les charges liées aux contrats de location simple constatés selon le mode linéaire sont remplacées par une dotation aux amortissements pour l'actif au titre du droit d'utilisation et la charge d'intérêts sur les obligations locatives.

La société n'a pas encore déterminé quelle méthode de transition elle appliquera ni si elle se prévautra des exemptions facultatives ou des mesures de simplification prévues par la norme. La société compte fournir des informations additionnelles détaillées, entre autres sur la méthode de transition et sur toute mesure de simplification qu'elle choisira, et sur toute incidence financière quantitative estimée, et ce, avant l'adoption de l'IFRS 16.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

IFRS 15, PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15. Cette norme propose un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux méthodes de comptabilisation des produits, soit à un moment précis, soit progressivement. Ce modèle comprend une analyse des transactions en cinq étapes fondée sur les contrats et visant à déterminer si des produits ont lieu d'être comptabilisés et, le cas échéant, le montant et le moment de leur comptabilisation. De nouveaux seuils en matière d'estimations et de jugements ont été présentés, ce qui peut avoir des répercussions sur le montant comptabilisé et (ou) la date de comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats conclus avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. L'IFRS 15 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant autorisée.

La société a réalisé l'évaluation des contrats importants conclus avec des clients et elle a déterminé l'incidence attendue provisoire de l'adoption de l'IFRS 15 sur ses états financiers consolidés.

La société s'attend à ce que la mise en œuvre de l'IFRS 15 ait une incidence sur l'affectation des produits différés relativement à ses programmes de fidélisation de la clientèle. Le montant des produits qui sont différés est actuellement évalué selon la juste valeur des points et primes de fidélisation accordés, et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé. Aux termes de l'IFRS 15, le montant de contrepartie sera réparti entre les primes accordées dans le cadre du programme de fidélisation et les biens sous-jacents à ces primes, en fonction de leurs prix de vente spécifiques relatifs.

La mise en œuvre de l'IFRS 15 aura également une incidence sur l'affectation des produits différés relativement aux cartes-cadeaux vendues. Pour le moment, la société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas encaissées en se fondant sur les tendances d'encaissement passées. Aux termes de l'IFRS 15, si la société s'attend à avoir droit à un montant de droits abandonnés compris dans les cartes-cadeaux, elle comptabilisera le montant qu'elle prévoit en produits des activités ordinaires proportionnellement au rythme auquel le client exerce ses droits.

La société s'attend à ce que l'adoption de l'IFRS 15 augmente ses bénéfices non répartis d'environ 0,8 million de dollars, après impôt, au 29 janvier 2017, relativement aux produits différés en ce qui concerne ses programmes de fidélisation de la clientèle et les cartes-cadeaux vendues.

Selon l'IFRS 15, lorsque la société réalise une vente avec droit de retour, elle comptabilise des produits des activités ordinaires d'un montant correspondant à celui auquel elle s'attend à avoir droit. La société comptabilise aussi un passif au titre du remboursement futur et un actif au titre des biens dont elle prévoit le retour. Le passif au titre du remboursement futur est présenté au montant brut, comme un passif au titre du remboursement futur et un actif au titre du recouvrement. La société s'attend à ce que cette modification se traduise par un accroissement des actifs courants et des passifs courants d'environ 1 million de dollars au 29 janvier 2017.

Dans l'ensemble, la société ne s'attend pas à ce que la mise en œuvre de l'IFRS 15 ait d'incidences importantes sur ses produits. La société poursuit son évaluation de l'incidence des obligations d'information aux termes de l'IFRS 15 sur ses états financiers consolidés.

IFRS 2, PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation: des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation relative aux retenues d'impôt à la source; d'une modification des conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'application rétrospective ou anticipée est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. La société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

C | MODE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société et de ses filiales. Il existe une situation de contrôle lorsque la société a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont une incidence importante sur les rendements des entités. La société réévalue le contrôle sur une base continue. Les filiales sont consolidées à la date à laquelle la société en obtient le contrôle, jusqu'à ce que ce contrôle cesse d'exister. Les périodes de présentation de l'information financière visées par les états financiers des filiales sont les mêmes que celles de la société. Les méthodes comptables des filiales correspondent aux méthodes employées par la société. Les soldes et les transactions intersociétés importants, ainsi que les produits et charges latents qui découlent de transactions intersociétés, ont été éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

D | CONVERSION DES DEVICES

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les autres éléments du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date à laquelle les diverses transactions ont lieu. Les produits et charges libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Les profits et pertes résultant de ces conversions sont pris en compte dans le calcul du résultat net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

E | ÉTABLISSEMENTS À L'ÉTRANGER

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

F | TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des dépôts à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois.

G | IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris tous les autres coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue. Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel.

Lorsque des composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) des immobilisations corporelles.

L'amortissement est comptabilisé dans le résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque composante d'une immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis. Les améliorations d'aménagements sont amorties sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée du contrat de location, selon la moindre des deux. Les immobilisations en attente de mise en service comprennent les dépenses engagées à ce jour relativement au matériel qui n'est pas encore prêt à être utilisé. L'amortissement des immobilisations en attente de mise en service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues. L'amortissement est calculé sur le coût d'un actif, diminué de sa valeur résiduelle.

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et les périodes comparatives sont les suivantes :

Bâtiments	de 10 à 50 ans
Agencements et matériel	de 3 à 20 ans
Améliorations d'aménagements	6,7 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture annuelle et ajustés de façon prospective au besoin.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles est comptabilisé dans le résultat net.

H | GOODWILL

Le goodwill est évalué à la date d'acquisition par rapport à la juste valeur de la contrepartie transférée, diminué de l'actif net identifiable de la société ou des activités acquises. Le goodwill n'est pas amorti et est présenté au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

I | IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et les marques de commerce acquises et une évaluation de leur durée de vie utile est effectuée afin d'établir si elle est déterminée ou non.

Les immobilisations incorporelles acquises par la société et qui ont une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle. L'amortissement est comptabilisé dans le résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles. L'amortissement des immobilisations incorporelles en attente de mise en service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que l'immobilisation incorporelle a pu se déprécier.

La durée d'utilité estimée pour la période en cours et les périodes comparatives est la suivante :

Logiciel	de 3 à 5 ans
----------	--------------

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture annuelle et ajustés de façon prospective au besoin.

Les immobilisations incorporelles ayant des durées d'utilité indéterminées ne sont pas amortissables et sont soumises chaque année à des tests de dépréciation, ou plus souvent si des événements ou des circonstances laissent croire que l'immobilisation peut avoir subi une perte de valeur. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée doit être réexaminée chaque année pour déterminer si l'appréciation de durée d'utilité indéterminée continue d'être justifiée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité d'indéterminée à déterminée doit être comptabilisé de façon prospective. Les marques de commerce sont considérées comme ayant des durées d'utilité indéterminées.

J | ACTIFS LOUÉS

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple ou contrats de location-financement, selon la substance de la transaction au commencement du contrat. Le classement est réévalué si les modalités du contrat de location sont modifiées.

Les contrats de location aux termes desquels la société n'assume pas une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location simple. La société exerce ses activités dans des locaux loués aux termes de contrats de location assortis de conditions diverses, qui sont comptabilisés comme contrats de location simple. Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés dans le résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat. Lorsqu'un contrat de location comporte une clause d'indexation du loyer minimal fixe et prédéterminée, la société comptabilise les charges locatives connexes sur une base linéaire et, par conséquent, constate en tant que loyer différé l'écart entre la charge locative comptabilisée et les montants à payer aux termes d'un contrat de location; le loyer différé est inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs. Les loyers éventuels (calculés sur la base des ventes) sont inscrits dans le résultat net pour la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les réductions données aux locataires sont constatées à titre de crédits différés au titre des contrats de location et amorties comme une réduction des frais de location sur la durée des contrats de location connexes.

K | STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués au prix coûtant, déterminé d'après une moyenne établie, ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le prix coûtant comprend le coût d'acquisition, les coûts de transport directement engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent et certains coûts du centre de distribution liés aux stocks. La société estime la valeur nette de réalisation comme étant le montant auquel les stocks devraient être vendus, dans le cours normal de ses activités, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente, compte tenu des variations des prix de détail attribuables au caractère saisonnier.

L | DÉPRÉCIATION

1) ACTIFS NON FINANCIERS

Tous les actifs non financiers sont examinés chaque date de clôture afin de déterminer s'il est possible que la valeur comptable puisse ne pas être recouvrable. Si des indications de dépréciation sont identifiées, un test de dépréciation est effectué. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an à la date de clôture de l'exercice et lorsqu'il existe un indice que l'actif a pu se déprécier. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actif, soit les « unités génératrices de trésorerie » ou « UGT ». Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux UGT, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs des UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée dans le résultat net si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT connexe excède sa valeur recouvrable estimée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de vente correspond au montant auquel un actif ou une UGT peut être vendu lors d'une transaction effectuée dans des conditions normales du marché entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de vente.

Pour les besoins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles, chacun des magasins est géré à l'échelle de la société, et les rapports internes sont structurés de manière à mesurer la performance de chacun des magasins de détail. La direction a déterminé que ses unités génératrices de trésorerie sont identifiables au niveau de chaque magasin de détail individuel, car les actifs consacrés à chacun des magasins et les entrées de trésorerie générées par ceux-ci sont séparément identifiables et indépendants les uns des autres.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Cette affectation représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

Les actifs communs de la société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. Les actifs communs font l'objet d'un test de dépréciation au niveau du regroupement minimal d'UGT auquel ils peuvent être raisonnablement et uniformément affectés. S'il existe un indice qu'un actif commun a pu se déprécier, la valeur recouvrable est déterminée pour les UGT auxquelles l'actif commun appartient.

Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui a trait aux autres actifs, une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

M| AVANTAGES DU PERSONNEL

I) RÉGIMES DE RETRAITE

La société offre aux cadres de Reitmans (Canada) Limitée (l'« Employeur ») un régime de retraite (le « Régime ») contributif à prestations définies qui prévoit le versement de prestations aux participants en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen des cinq années consécutives les plus favorables. Les cotisations sont versées par les membres du Régime et par l'Employeur. Un comité du régime de retraite nommé en vertu des dispositions du Régime est chargé de l'administration du Régime. Tous les placements du Régime sont déposés auprès de la Fiducie RBC Services aux investisseurs, qui agit comme dépositaire des actifs qui lui ont été confiés. Société de placements SEI Canada est le gestionnaire des placements du Régime. La société offre également un régime complémentaire de retraite à certains cadres dirigeants (le « RCRCD »), lequel n'est ni enregistré ni préalablement capitalisé. Le coût de ces régimes de retraite est établi périodiquement par des actuaires indépendants.

Des prestations sont également versées aux employés par l'intermédiaire de régimes à cotisations définies gérés par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Les cotisations que verse la société à ces régimes sont comptabilisées pendant les périodes au cours desquelles les services ont été rendus.

Le passif net de la société au titre des prestations définies est calculé séparément pour chaque régime en estimant le montant des prestations futures acquises par les participants au Régime pour la période en cours et les périodes antérieures, en actualisant ce montant et en déduisant ensuite la juste valeur des actifs des régimes.

Les obligations au titre des prestations définies sont établies selon un calcul actuariel effectué annuellement par un actuaire qualifié à la date de clôture. Les évaluations actuarielles reposent sur la base de la meilleure estimation de la direction à l'égard du taux d'actualisation, du taux d'augmentation de la rémunération, des taux de départ à la retraite, des taux de cessation d'emploi et des taux de mortalité. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation nette au titre des prestations définies à des fins comptables est fondé sur le rendement d'un portefeuille d'obligations de sociétés cotées AA libellées dans la même monnaie que les prestations devant être versées et dont la durée jusqu'à l'échéance correspond, en moyenne, à celle des obligations au titre du régime des prestations définies.

La juste valeur des actifs du régime est déduite de l'obligation au titre des prestations définies pour obtenir le passif net. Les actifs du régime sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les coûts des services passés découlant de modifications au régime sont inscrits dans le résultat net pour les périodes au cours desquelles ils sont survenus.

Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies, qui comprennent les pertes ou les gains actuariels, le rendement des actifs du régime, à l'exclusion des intérêts, et l'effet du plafond de l'actif, le cas échéant, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global des périodes au cours desquelles ils surviennent, puis ultérieurement reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

La charge de retraite est composée de ce qui suit :

- le coût des prestations de retraite accordées en échange des services rendus par les participants au Régime au cours de la période;
- la charge nette (le produit net) d'intérêts sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation nette au titre des prestations définies au début de la période annuelle au passif (à l'actif) net au titre des prestations définies, compte tenu de toute variation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies attribuable au paiement de cotisations et au versement de prestations au cours de la période;
- les coûts des services passés;
- les profits ou les pertes sur liquidations ou réductions.

Les charges au titre des régimes de retraite à cotisations définies sont inscrites dans le résultat net pour les périodes au cours desquelles les services sont rendus.

II) AVANTAGES À COURT TERME

Les obligations au titre des avantages à court terme, lesquelles comprennent les salaires, les absences rémunérées et les primes, sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Un passif égal au montant que la société s'attend à payer aux termes de plans d'intéressement et d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

III) INDEMNITÉS DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges à la première des dates suivantes : à la date où la société ne peut plus retirer son offre d'indemnités ou à la date où la société comptabilise les coûts d'une restructuration. Les indemnités à verser sont comptabilisées à leur valeur actualisée lorsque l'incidence de la valeur temps de l'argent est importante.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

IV) RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

OPTIONS SUR ACTIONS (RÉGLÉES EN INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES)

Les options sur actions sont des paiements réglés en instruments de capitaux propres. La juste valeur de chaque tranche d'options attribuées est évaluée séparément à la date d'attribution au moyen du modèle Black-Scholes. Pour estimer la juste valeur, les données les plus appropriées au modèle d'évaluation doivent être déterminées, notamment la durée attendue des options sur actions, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque et le rendement des actions, et des hypothèses doivent être formulées à l'égard de ces données. Le coût de la rémunération est passé en charges sur la période d'acquisition des droits respectives, qui est généralement d'au plus quatre ou cinq ans. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service soient remplies. La charge de rémunération est comptabilisée dans le bénéfice net et le surplus d'apport est augmenté du même montant. Toute contrepartie payée par les participants du régime à l'exercice des options sur actions est portée au crédit du capital social. À l'exercice des options sur actions, les montants correspondants antérieurement portés au crédit du surplus d'apport sont transférés au capital social.

DROITS À L'APPRÉCIATION D'ACTIONS (RÉGLÉS EN TRÉSORERIE)

Le 8 juin 2016, la société a modifié son plan d'options sur actions. Le plan modifié comprend un plan prévoyant l'attribution de droits à l'appréciation d'actions donnant droit aux principaux dirigeants et au personnel clé de recevoir un paiement en trésorerie correspondant à l'augmentation du cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la société depuis la date d'attribution à la date d'acquisition des droits. Un passif est comptabilisé relativement aux services acquis et est enregistré à la juste valeur des droits à l'appréciation d'actions dans les autres créiteurs non courants, à l'exception de la partie courante, qui est enregistrée dans les fournisseurs et autres créiteurs, avec comptabilisation de la charge correspondante à titre de frais de vente et de distribution ou de charges administratives, au cours de la période où les membres du personnel acquièrent le droit inconditionnel au paiement. La juste valeur des charges liées aux avantages du personnel dans le cadre du plan prévoyant l'attribution de droits à l'appréciation d'actions est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Pour estimer la juste valeur, les données les plus appropriées au modèle d'évaluation doivent être déterminées, notamment la durée attendue des droits à l'appréciation d'actions, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque et le rendement des actions, et des hypothèses doivent être formulées à l'égard de ces données. À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la juste valeur du passif est réévaluée, jusqu'à extinction du passif, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat de la période.

UNITÉS D'ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT (RÉGLÉES EN TRÉSORERIE)

Au cours de l'exercice clos le 28 janvier 2017, la société a mis en œuvre un plan d'unités d'actions liées au rendement donnant droit aux cadres dirigeants et aux principaux dirigeants de recevoir un paiement en trésorerie. Un passif est comptabilisé relativement aux services acquis et est enregistré à la juste valeur selon le cours des actions ordinaires de la société dans les autres créiteurs non courants, à l'exception de la partie courante, qui est enregistrée dans les fournisseurs et autres créiteurs, avec comptabilisation de la charge correspondante dans les frais de vente et de distribution ou les charges administratives à titre de charges au titre des avantages du personnel. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'unités dont on s'attend à ce que les conditions de service et les conditions de performance soient remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé en charges dépend du nombre d'unités qui remplissent les conditions de service et les conditions de performance autres que des conditions de marché à la date d'acquisition des droits. À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la juste valeur du passif est réévaluée, jusqu'à extinction du passif, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat de la période.

N | PROVISIONS

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la société a une obligation actuelle juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Si l'incidence de la valeur temps de l'argent est importante, le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. Lorsque l'actualisation est utilisée, la désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages que la société s'attend à recevoir d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables qu'elle devra engager pour satisfaire à ses obligations contractuelles. La provision est évaluée à la valeur actualisée du montant le moins élevé entre le coût attendu de la résiliation du contrat et le coût attendu de la reconduction du contrat. Avant d'établir une provision pour contrats déficitaires, la société comptabilise toute perte de valeur sur les actifs associés à ce contrat.

O | PRODUITS

Les produits tirés de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque le client achète et prend livraison de la marchandise. Les ventes sont constatées après déduction des retours et des retours possibles estimés et excluent les taxes de vente.

Les cartes-cadeaux vendues sont inscrites à titre de produit différé et les produits sont constatés lorsque ces dernières sont utilisées. La société produit une estimation à l'égard des cartes-cadeaux pour lesquelles elle a des raisons de croire qu'elles ne seront pas utilisées en se fondant sur les modalités des cartes-cadeaux et les tendances d'encaissement passées.

Les points et les primes de fidélisation accordés dans le cadre des programmes de fidélisation de la clientèle sont comptabilisés dans les produits différés à la date de la vente initiale. Les produits sont comptabilisés une fois que les points et les primes de fidélisation sont utilisés et que la société a rempli son obligation. Le montant des produits différés est évalué en fonction de la juste valeur des points et des primes de fidélisation accordés et tient compte du pourcentage d'utilisation estimé.

P | PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers se composent des produits d'intérêts et de dividendes, des profits nets liés à la juste valeur des titres négociables ainsi que des profits de change. Les charges financières se composent des charges d'intérêts, des pertes nettes liées à la juste valeur des titres négociables de même que des pertes de change. Les produits d'intérêts sont constatés selon la comptabilité d'engagement et les charges d'intérêts sont comptabilisées à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de la société de percevoir le paiement est établi. Les profits ou pertes de change sont présentés à leur montant net.

Q | IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat exigible et l'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés dans le résultat net, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt sur le résultat de la société est établie en fonction de règles et de règlements fiscaux qui peuvent donner lieu à des interprétations et nécessiter la formulation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient être remises en question par les autorités fiscales. L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures. Les estimations de la société relativement aux actifs et aux passifs d'impôt sur le résultat exigible sont réévaluées de façon périodique et ajustées lorsque les circonstances l'exigent, notamment lors de changements aux lois fiscales et aux directives administratives et de la résolution d'incertitudes par suite de la conclusion de vérifications fiscales ou de l'expiration des délais de prescription applicables selon les lois en vigueur. L'issue définitive des vérifications fiscales gouvernementales et d'autres événements peut s'écarter considérablement des estimations et hypothèses sur lesquelles la direction se fonde pour établir la charge d'impôt sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôt sur le résultat exigible.

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont calculés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. L'incidence d'une modification des taux d'impôt sur les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé est prise en compte dans le résultat net de la période au cours de laquelle la modification entre en vigueur, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la période courante ou d'une période passée.

La société ne compense les actifs et passifs d'impôt sur le résultat que si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif d'impôt sur le résultat différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés aux bilans consolidés aux postes « Actifs non courants » ou « Passifs non courants », sans égard à la date de réalisation ou de règlement attendue.

R | RÉSULTAT PAR ACTION

La société présente le résultat de base et le résultat dilué par action pour ses actions.

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action se calcule en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options sur actions, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non constatée servent à acheter des actions de catégorie A sans droit de vote au cours moyen de l'action pendant la période de présentation de l'information financière.

S | CAPITAL SOCIAL

Les actions de catégorie A sans droit de vote et les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de ces actions et options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

Lorsque le capital social comptabilisé dans les capitaux propres est acheté à des fins d'annulation, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, après déduction de toute incidence fiscale, est comptabilisé en déduction des capitaux propres. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions est imputé aux résultats non distribués.

T | INSTRUMENTS FINANCIERS

La société comptabilise initialement les actifs financiers à la date de transaction à laquelle elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Au moment de la comptabilisation initiale, la société classe ses actifs financiers comme évalués ultérieurement au coût amorti ou à la juste valeur, en fonction à la fois de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale comprend les coûts de transaction qui sont directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif.

I) ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur, si :

- la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal ou à des versements d'intérêts.

À l'heure actuelle, la société classe sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie de même que ses clients et autres débiteurs en tant qu'actifs évalués au coût amorti.

II) ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il respecte les conditions suivantes et s'il n'est pas désigné comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net :

- la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

III) DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

La société se sert du modèle de « perte de crédit attendue » pour le calcul de la dépréciation et elle comptabilise les pertes de crédit attendues en tant que correction de valeur pour pertes dans les bilans consolidés si elles ont trait à un actif financier évalué au coût amorti. Les clients et autres débiteurs de la société, plus particulièrement les créances à court terme dont les paiements sont reçus dans une période de 12 mois, ne comportent pas de composante financement importante. Par conséquent, la société comptabilise la perte de valeur et évalue les pertes de crédit attendues en tant que pertes de crédit attendues pour la durée de vie. La valeur comptable de ces actifs est présentée compte tenu de toute correction de valeur pour pertes dans les bilans consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

IV) ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Ces actifs sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, y compris les intérêts ou dividendes reçus, sont comptabilisées dans le résultat net. À l'heure actuelle, les titres négociables sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net.

V) LES PASSIFS FINANCIERS SONT CLASSÉS DANS LES CATÉGORIES SUIVANTES :

PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

La société classe les passifs financiers non dérivés comme étant évalués au coût amorti. Les passifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ces passifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. À l'heure actuelle, la société classe les fournisseurs et autres créiteurs en tant que passifs financiers évalués au coût amorti.

PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les passifs financiers évalués à la juste valeur sont initialement comptabilisés à la juste valeur et réévalués chaque date de clôture, et les variations sont comptabilisées dans le résultat net. À l'heure actuelle, la société ne détient pas de passifs financiers évalués à la juste valeur.

VI) INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS SERVANT À DES FINS AUTRES QUE DE COUVERTURE ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les instruments financiers dérivés servant à des fins autres que de couverture, y compris les contrats de change, sont comptabilisés en tant qu'actifs ou passifs initialement évalués à leur juste valeur. Les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés dans le résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Tous les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture sont classés en tant qu'instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Toute variation ultérieure de la juste valeur des contrats de change servant à des fins autres que de couverture est comptabilisée dans le coût des biens vendus dans la période au cours de laquelle la variation se produit.

VII) RELATIONS DE COUVERTURE

La société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition au risque de change relativement à une partie de ses achats effectués en dollars américains. Au moment de la désignation initiale de la couverture, la société documente officiellement la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, notamment ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie relative à l'opération de couverture, de même que les méthodes qu'elle prendra pour évaluer l'efficacité de la relation de couverture. La société évalue, tant à l'origine de la relation de couverture que régulièrement par la suite, s'il est prévu que les instruments de couverture seront efficaces pour contrebalancer les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts respectifs au cours de la période pendant laquelle la couverture est désignée.

Pour les couvertures de flux de trésorerie, une transaction prévue qui fait l'objet de la couverture doit être hautement probable et doit comporter une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait, finalement, affecter le résultat net. La composante valeur temps des options désignées comme couvertures de flux de trésorerie est exclue des relations de couverture et comptabilisée dans les autres éléments du résultat global à titre de coût lié à la couverture et présentée séparément si elle est importante.

Les dérivés utilisés à titre de couvertures sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés dans le résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations de cette dernière sont comptabilisées comme il est décrit ci-dessous.

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

Lorsqu'un dérivé est désigné comme l'instrument de couverture dans une couverture de l'exposition aux variations des flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue et hautement probable qui pourrait influencer sur le résultat net, la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée comme faisant partie des capitaux propres sous le cumul des autres éléments du résultat global. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est sorti et inclus dans le résultat net dans le même poste des comptes consolidés du résultat net et des états consolidés du résultat global que l'élément couvert, dans la même période que celle pendant laquelle les flux de trésorerie couverts influent sur le résultat net. Toute partie inefficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée immédiatement dans le résultat net. Si l'instrument de couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, s'il arrive à échéance ou s'il est vendu, résilié ou exercé, la comptabilité de couverture cessera d'être pratiquée, de manière prospective. Le profit ou la perte cumulé comptabilisé antérieurement dans les autres éléments du résultat global demeure dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que la transaction prévue influe sur le profit ou la perte. Si l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le solde compris dans le cumul des autres éléments du résultat global est alors comptabilisé immédiatement dans le résultat net.

Lorsque l'élément couvert est un actif non financier, le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est transféré directement dans le coût initial de cet actif.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

U | ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Lorsque la société évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif, elle utilise des données de marché observables chaque fois que de telles données sont disponibles. Les justes valeurs sont classées dans la hiérarchie de la juste valeur selon la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble, comme suit:

- niveau 1: prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- niveau 2: données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- niveau 3: données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables).

Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment déterminé, selon l'information disponible concernant l'actif ou le passif. Ces estimations sont de nature subjective et ne peuvent souvent être déterminées avec précision. Les techniques d'évaluation appliquées aux instruments financiers n'ont pas changé au cours de l'exercice considéré. La juste valeur a été déterminée aux fins d'évaluation et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

I) ACTIFS FINANCIERS

La société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs financiers à court terme se rapprochait de leur juste valeur à la date de clôture, étant donné l'échéance à court terme de ces instruments. La juste valeur des titres négociables de la société est déterminée par référence à leur cours acheteur dans des marchés actifs à la date de clôture; ces données sont considérées comme des données de niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur.

II) PASSIFS FINANCIERS NON DÉRIVÉS

La juste valeur de la dette à long terme de la société portant intérêt à taux fixe (encours de la dette au 28 janvier 2017), laquelle est établie aux fins des informations à fournir, est calculée selon la valeur actualisée des versements futurs de principal et d'intérêts, actualisés aux taux d'intérêt en vigueur sur le marché disponibles pour la société pour des titres de créance identiques ou semblables comportant une durée résiduelle identique. Ces données sont considérées comme des données de niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

III) INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des contrats d'options sur devises est déterminée à l'aide d'une technique standard d'évaluation des options qu'utilise la contrepartie en se basant sur des données de niveau 2.

4 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017
Trésorerie	104 656 \$	107 767 \$
Dépôts à court terme	–	12 498
	104 656 \$	120 265 \$

La trésorerie de la société détenue auprès des banques porte intérêt à des taux variables. Les dépôts à court terme au 28 janvier 2017 portaient intérêt à un taux de 0,7%.

5 STOCKS

Au cours de l'exercice clos le 3 février 2018, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés à 428 482 \$ (415 927 \$ au 28 janvier 2017). De plus, la société a comptabilisé dans le coût des biens vendus un montant de 11 588 \$ (13 679 \$ au 28 janvier 2017) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAINS	BÂTIMENTS	AGENCEMENTS ET MATÉRIEL	AMÉLIORATIONS D'AMÉNAGEMENTS	TOTAL
Prix coûtant					
Solde au 31 janvier 2016	5 860 \$	42 347 \$	121 747 \$	121 427 \$	291 381 \$
Entrées	–	781	18 101	8 528	27 410
Sorties	–	(2 946)	(17 699)	(23 342)	(43 987)
Solde au 28 janvier 2017	5 860 \$	40 182 \$	122 149 \$	106 613 \$	274 804 \$
Solde au 29 janvier 2017	5 860 \$	40 182 \$	122 149 \$	106 613 \$	274 804 \$
Entrées	–	695	15 096	7 574	23 365
Sorties	–	(3 059)	(21 965)	(17 417)	(42 441)
Solde au 3 février 2018	5 860 \$	37 818 \$	115 280 \$	96 770 \$	255 728 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au 31 janvier 2016	– \$	17 682 \$	66 028 \$	73 308 \$	157 018 \$
Amortissement	–	1 683	18 573	15 954	36 210
Perte de valeur	–	–	–	1 816	1 816
Reprise d'une perte de valeur	–	–	–	(775)	(775)
Sorties	–	(2 946)	(17 550)	(23 075)	(43 571)
Solde au 28 janvier 2017	– \$	16 419 \$	67 051 \$	67 228 \$	150 698 \$
Solde au 29 janvier 2017	– \$	16 419 \$	67 051 \$	67 228 \$	150 698 \$
Amortissement	–	1 532	17 778	13 930	33 240
Perte de valeur	–	–	686	3 749	4 435
Reprise d'une perte de valeur	–	–	–	(496)	(496)
Sorties	–	(3 059)	(21 965)	(17 417)	(42 441)
Solde au 3 février 2018	– \$	14 892 \$	63 550 \$	66 994 \$	145 436 \$
Valeurs comptables nettes					
Au 28 janvier 2017	5 860 \$	23 763 \$	55 098 \$	39 385 \$	124 106 \$
Au 3 février 2018	5 860 \$	22 926 \$	51 730 \$	29 776 \$	110 292 \$

Au cours de l'exercice clos le 3 février 2018, la société a soumis à des tests de dépréciation certaines immobilisations corporelles pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable et elle a comptabilisé une perte de valeur de 4 435 \$ (1 816 \$ au 28 janvier 2017). La dépréciation liée aux immobilisations corporelles s'explique par une baisse de rentabilité des magasins de vente au détail, pris isolément (« unités génératrices de trésorerie »). Une reprise de la dépréciation a lieu lorsque les magasins de vente au détail ayant auparavant subi une dépréciation connaissent un regain de rentabilité. Lorsqu'elle calcule la valeur d'utilité d'un magasin de vente au détail, la société crée un modèle d'actualisation des flux de trésorerie pour chaque UGT. La période pour laquelle des projections des flux de trésorerie sont établies varie pour chaque UGT selon la durée d'utilité résiduelle du principal actif de l'UGT. Les ventes prévisionnelles établies pour les besoins des projections des flux de trésorerie reposent sur les résultats d'exploitation réels, les taux de croissance attendus du secteur et l'expérience de la direction. Les valeurs recouvrables des UGT soumises aux tests de dépréciation étaient fonction de leur valeur d'utilité, laquelle était déterminée à l'aide du taux d'actualisation avant impôt de 14,5 % (12 % au 28 janvier 2017). Au cours de l'exercice, une tranche de 496 \$ des pertes de valeur avait été reprise à la suite d'une amélioration de la rentabilité de certaines UGT (775 \$ au 28 janvier 2017).

La charge d'amortissement et les pertes de valeur nettes pour l'exercice sont comptabilisées aux comptes consolidés de résultat à titre de frais de vente et de distribution d'un montant de 35 987 \$ (36 026 \$ au 28 janvier 2017) et de charges administratives d'un montant de 1 192 \$ (1 225 \$ au 28 janvier 2017).

Les agencements et matériel et les améliorations d'aménagements comportent un montant non amorti de 1 220 \$ (1 961 \$ au 28 janvier 2017); l'amortissement commencera lorsque les immobilisations pourront être utilisées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	LOGICIELS	MARQUES DE COMMERCE	TOTAL
Prix coûtant			
Solde au 31 janvier 2016	35 261 \$	499 \$	35 760 \$
Entrées	5 761	–	5 761
Sorties	(648)	–	(648)
Solde au 28 janvier 2017	40 374 \$	499 \$	40 873 \$
Solde au 29 janvier 2017	40 374 \$	499 \$	40 873 \$
Entrées	4 084	–	4 084
Sorties	(10 708)	–	(10 708)
Solde au 3 février 2018	33 750 \$	499 \$	34 249 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur			
Solde au 31 janvier 2016	10 914 \$	499 \$	11 413 \$
Amortissement	6 998	–	6 998
Sorties	(648)	–	(648)
Solde au 28 janvier 2017	17 264 \$	499 \$	17 763 \$
Solde au 29 janvier 2017	17 264 \$	499 \$	17 763 \$
Amortissement	7 590	–	7 590
Perte de valeur	171	–	171
Sorties	(10 708)	–	(10 708)
Solde au 3 février 2018	14 317 \$	499 \$	14 816 \$
Valeurs comptables nettes			
Au 28 janvier 2017	23 110 \$	– \$	23 110 \$
Au 3 février 2018	19 433 \$	– \$	19 433 \$

L'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisé aux comptes consolidés de résultat à titre de frais de vente et de distribution d'un montant de 7 467 \$ (6 690 \$ au 28 janvier 2017) et de charges administratives de 294 \$ (308 \$ au 28 janvier 2017).

Les logiciels comportent un montant non amorti de 3 072 \$ (3 525 \$ au 28 janvier 2017); l'amortissement commencera lors de la mise en service des logiciels.

8 GOODWILL

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill a été affecté au groupe d'unités génératrices de trésorerie (« UGT »), soit la bannière Addition Elle. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque année à la date de clôture de l'exercice, ou plus souvent si des événements ou des circonstances laissent croire qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Pour évaluer si le goodwill affecté à la bannière Addition Elle a perdu de la valeur, la valeur comptable de ce groupe d'UGT a été comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Étant donné la baisse de rentabilité de la bannière Addition Elle par rapport aux prévisions et aux périodes antérieures, la société a déterminé qu'un test de dépréciation au 28 octobre 2017 s'imposait en plus de son test de dépréciation annuel qui a été effectué le 3 février 2018. Au 28 octobre 2017 et au 3 février 2018, la valeur recouvrable de l'UGT de la bannière Addition Elle a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité et calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation continue. Les flux de trésorerie projetés sur une période de trois ans ont été utilisés et ajustés en fonction d'une valeur finale. Pour les exercices 2019 à 2021, les projections des flux de trésorerie ont été établies en fonction de l'expérience passée, des résultats d'exploitation réels et des projections budgétaires, en supposant une croissance des ventes de 3 % pour l'exercice 2019 et de 2 % pour les exercices 2020 et 2021. La valeur finale est fondée sur le taux de croissance moyen à long terme du secteur, estimé à 2 %. Les flux de trésorerie projetés ont été actualisés selon un taux après impôt de 14 %. Le taux d'actualisation a été estimé en fonction du coût moyen pondéré du capital (le « CMPC »), lequel était fondé sur un taux sans risque, une prime de risque lié aux capitaux propres ajustée pour tenir compte des bêtas de sociétés cotées en bourse comparables, une prime de risque non systématique, un coût de la dette après impôt basé sur le rendement des obligations des sociétés et la structure du capital de la société. Par suite du test de dépréciation effectué le 28 octobre 2017, la société a comptabilisé une perte de valeur du goodwill de 26 340 \$. Selon le test de dépréciation réalisé le 3 février 2018, il n'y a eu aucune autre perte de valeur.

Au 28 janvier 2017, la valeur recouvrable de la bannière Addition Elle a été déterminée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de vente. La juste valeur diminuée des coûts de sortie a été déterminée en fonction de multiples des résultats du marché qui a été appliqué au résultat normalisé. Les multiples des résultats du marché ont été établis d'après des sources externes de sociétés comparables exerçant leurs activités dans des secteurs semblables. Le résultat normalisé a été déterminé selon l'évaluation faite par la direction des tendances du marché compte tenu de données historiques provenant de sources internes et externes. Ces hypothèses sont considérées comme appartenant au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

Toute variation défavorable des principales hypothèses mentionnées ci-haut aurait pour effet d'aggraver la perte de valeur.

9 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(RECOUVREMENT) CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(Le recouvrement) la charge d'impôt sur le résultat de la société se compose des éléments suivants:

Charge (recouvrement) d'impôt exigible

Impôt de l'exercice considéré	
Ajustement au titre de l'impôt des exercices antérieurs	
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	

(Recouvrement) charge d'impôt différé

(Recouvrement) charge d'impôt différé, avant les ajustements	
Variations des taux d'impôt	
(Recouvrement) charge d'impôt différé	
Total (du recouvrement) de la charge d'impôt sur le résultat	

POUR LES EXERCICES CLOS LES	
3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017
197 \$	(2 263) \$
31	11
228	(2 252)
(733)	2 333
(219)	109
(952)	2 442
(724) \$	190 \$

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	POUR LES EXERCICES CLOS LES					
	3 FÉVRIER 2018		28 JANVIER 2017			
	AVANT IMPÔT	RECOUVREMENT (CHARGE) D'IMPÔT	APRÈS IMPÔT	AVANT IMPÔT	RECOUVREMENT (CHARGE) D'IMPÔT	APRÈS IMPÔT
Couvertures de flux de trésorerie	(6 171) \$	1 658 \$	(4 513) \$	(10 813) \$	2 889 \$	(7 924) \$
Gains (pertes) actuariel(le)s au titre du régime à prestations définies	257	(60)	197	1 423	(384)	1 039
	(5 914) \$	1 598 \$	(4 316) \$	(9 390) \$	2 505 \$	(6 885) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPROCHEMENT DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF

	POUR LES EXERCICES CLOS LES			
	3 FÉVRIER 2018		28 JANVIER 2017	
(Perte) bénéfique avant impôt sur le résultat	(17 035) \$		11 122 \$	
Impôt sur le résultat selon le taux d'impôt réglementaire de la société	(4 579)	26,88 %	2 975	26,76 %
Variations des taux d'impôt	(219)	1,28 %	109	0,98 %
Charges non déductibles et autres ajustements	(882)	5,18 %	(966)	(8,69) %
Goodwill	7 083	(41,58) %	–	–
Variation des différences temporaires non comptabilisées	(976)	5,73 %	(1 281)	(11,52) %
Produits exonérés d'impôt	(675)	3,96 %	(658)	(5,92) %
Incidence de l'impôt de pays étrangers	(507)	2,98 %	–	–
Ajustement au titre des exercices antérieurs	31	(0,18) %	11	0,10 %
	(724) \$	4,25 %	190 \$	1,71 %

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRE COMPTABILISÉS

Les actifs et passifs d'impôt différé sont attribuables aux éléments suivants :

	ACTIFS		PASSIFS		MONTANT NET	
	3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017	3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017	3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017
Immobilisations corporelles et incorporelles	16 711 \$	17 309 \$	– \$	– \$	16 711 \$	17 309 \$
Stocks	–	–	1 402	1 831	(1 402)	(1 831)
Fournisseurs et autres créditeurs	3 256	2 755	–	–	3 256	2 755
Actif et passif financiers dérivés	1 807	148	–	–	1 807	148
Passif au titre des retraites	5 165	5 021	–	–	5 165	5 021
Avantage fiscal des pertes reportées prospectivement	2 399	2 144	–	–	2 399	2 144
Autres	505	345	–	–	505	345
	29 843 \$	27 722 \$	1 402 \$	1 831 \$	28 441 \$	25 891 \$

VARIATIONS DES SOLDES D'IMPÔT DIFFÉRE AU COURS DE L'EXERCICE

	SOLDE AU 30 JANVIER 2016	COMPTABILISÉ DANS LE RÉSULTAT NET	COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		SOLDE AU 28 JANVIER 2017	COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		SOLDE AU 3 FÉVRIER 2018
			COMPTABILISÉ DANS LE RÉSULTAT NET	COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		COMPTABILISÉ DANS LE RÉSULTAT NET	COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	
Immobilisations corporelles et incorporelles	19 382 \$	(2 073) \$	– \$	– \$	17 309 \$	(598) \$	– \$	16 711 \$
Stocks	(1 279)	(552)	–	–	(1 831)	429	–	(1 402)
Fournisseurs et autres créditeurs	3 360	(605)	–	–	2 755	501	–	3 256
(Actif) passif financier dérivé	(2 740)	(1)	2 889	148	148	1	1 658	1 807
Passif au titre des retraites	5 167	238	(384)	–	5 021	204	(60)	5 165
Avantage fiscal des pertes reportées prospectivement	1 767	377	–	–	2 144	255	–	2 399
Autres	171	174	–	–	345	160	–	505
	25 828 \$	(2 442) \$	2 505 \$	– \$	25 891 \$	952 \$	1 598 \$	28 441 \$

ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRE NON COMPTABILISÉS

Au 3 février 2018, un montant de 442 \$ (1 404 \$ au 28 janvier 2017) au titre d'actifs d'impôt différé ayant trait à des différences temporaires déductibles de 1 647 \$ (5 278 \$ au 28 janvier 2017) sur des titres négociables qui n'expireront pas n'avaient pas été comptabilisés. Lorsqu'elles auront été réalisées, les différences temporaires donneront lieu à des pertes en capital. Puisque la direction est d'avis qu'il n'est pas probable que les différences temporaires se résorbent dans un avenir prévisible, l'actif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé.

10 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017
Dettes fournisseurs	68 044 \$	74 354 \$
Créditeurs au titre des avantages du personnel	19 031	22 507
Créditeurs relatifs aux locaux	11 577	9 189
Autres créditeurs non commerciaux	1 398	14 393
Provision pour retours sur ventes	1 203	997
	101 253	121 440
Moins la partie non courante	8 598	7 186
	92 655 \$	114 254 \$

La partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs comprend les montants suivants:

	3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017
Loyers différés et autres créditeurs relatifs aux locaux	5 724 \$	6 671 \$
Contrats déficitaires ¹	2 874	–
Unités d'actions liées au rendement (note 15)	–	515
Total de la partie non courante des fournisseurs et autres créditeurs	8 598 \$	7 186 \$

¹ En raison de la décision de fermer ses 17 magasins Hyba à la clôture de l'exercice qui sera clos le 2 février 2019, la société a comptabilisé une provision de 2 874 \$ au titre des contrats déficitaires liés à ces magasins.

11 PRODUITS DIFFÉRÉS

	3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017
Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation	8 316 \$	7 981 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	13 261	13 497
	21 577 \$	21 478 \$

12 DETTE À LONG TERME

L'emprunt hypothécaire, portant intérêt à un taux de 6,40 %, est venu à échéance en novembre 2017 et il a été remboursé intégralement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

13 PASSIF AU TITRE DES RETRAITES

Les tableaux suivants présentent des rapprochements des obligations en matière de retraite, des actifs des régimes et de la situation de capitalisation des régimes de retraite:

SITUATION DE CAPITALISATION

Au 3 février 2018

	JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME	OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES	ACTIF (PASSIF) AU TITRE DES RETRAITES
Régime	25 846 \$	25 232 \$	614 \$
RCRCD	–	19 850	(19 850)
Total	25 846 \$	45 082 \$	(19 236) \$

Au 28 janvier 2017

Régime	23 929 \$	23 119 \$	810 \$
RCRCD	–	19 679	(19 679)
Total	23 929 \$	42 798 \$	(18 869) \$

Variations de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies

	3 FÉVRIER 2018			28 JANVIER 2017		
	RÉGIME	RCRCD	TOTAL	RÉGIME	RCRCD	TOTAL
Obligations au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	23 119 \$	19 679 \$	42 798 \$	21 998 \$	19 156 \$	41 154 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 402	136	1 538	1 439	115	1 554
Coût financier	916	740	1 656	907	744	1 651
Cotisations des membres du régime	194	–	194	248	–	248
Gain actuariel – expérience	(150)	(653)	(803)	(595)	(55)	(650)
Perte actuarielle (gain actuariel) – hypothèses financières	1 039	644	1 683	(8)	148	140
Prestations versées à même les actifs du régime	(1 288)	–	(1 288)	(870)	–	(870)
Prestations versées directement par la société	–	(696)	(696)	–	(429)	(429)
Obligations au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	25 232 \$	19 850 \$	45 082 \$	23 119 \$	19 679 \$	42 798 \$

Variations de la juste valeur des actifs du régime

Juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice	23 929 \$	– \$	23 929 \$	21 818 \$	– \$	21 818 \$
Gain – rendement sur les actifs du régime	1 137	–	1 137	913	–	913
Produits d'intérêts tirés des actifs du régime	908	–	908	859	–	859
Cotisations patronales	1 070	696	1 766	1 132	429	1 561
Cotisations des membres du régime	194	–	194	248	–	248
Prestations versées	(1 288)	(696)	(1 984)	(870)	(429)	(1 299)
Coûts d'administration du régime	(104)	–	(104)	(171)	–	(171)
Juste valeur des actifs du régime à la clôture de l'exercice	25 846 \$	– \$	25 846 \$	23 929 \$	– \$	23 929 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice clos le 3 février 2018, le montant net de l'obligation au titre des prestations définies peut être réparti entre les participants aux régimes comme suit:

- 41 % aux participants actifs aux régimes (44 % au 28 janvier 2017)
- 54 % aux participants retraités (54 % au 28 janvier 2017)
- 5 % aux participants aux régimes différés (2 % au 28 janvier 2017)

Les actifs du régime de retraite à prestations définies sont détenus en fiducie et constitués des catégories d'actifs suivantes, lesquelles ne reposent pas sur les prix cotés sur des marchés actifs:

	POUR LES EXERCICES CLOS LES			
	3 FÉVRIER 2018		28 JANVIER 2017	
Titres de participation				
Canadiens – fonds en gestion commune	8 439 \$	33 %	7 910 \$	33 %
Étrangers – fonds en gestion commune	7 145	27 %	6 481	27 %
Total des titres de participation	15 584	60 %	14 391	60 %
Titres d'emprunt – fonds en gestion commune à revenu fixe	9 581	37 %	8 864	37 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	681	3 %	674	3 %
Total	25 846 \$	100 %	23 929 \$	100 %

La charge de retraite de la société se détaille comme suit:

	POUR LES EXERCICES CLOS LES					
	3 FÉVRIER 2018			28 JANVIER 2017		
	RÉGIME	RCRCD	TOTAL	RÉGIME	RCRCD	TOTAL
Charges de retraite comptabilisées dans le résultat net						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 402 \$	136 \$	1 538 \$	1 439 \$	115 \$	1 554 \$
Coût financier net du passif net au titre des retraites	8	740	748	48	744	792
Coûts d'administration du régime	104	–	104	171	–	171
Charge de retraite	1 514 \$	876 \$	2 390 \$	1 658 \$	859 \$	2 517 \$

Pour l'exercice clos le 3 février 2018, une tranche de la charge de retraite de 1 117 \$ (1 170 \$ au 28 janvier 2017) a été comptabilisée dans les frais de vente et de distribution, et une tranche de 1 273 \$ (1 347 \$ au 28 janvier 2017), dans les charges administratives, aux comptes consolidés de résultat.

Le tableau suivant présente les variations des gains actuariels et des pertes actuarielles comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et reclassés ultérieurement du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués:

	POUR LES EXERCICES CLOS LES					
	3 FÉVRIER 2018			28 JANVIER 2017		
	RÉGIME	RCRCD	TOTAL	RÉGIME	RCRCD	TOTAL
(Profit cumulé) perte cumulée dans les résultats non distribués à l'ouverture de l'exercice	(36) \$	3 617 \$	3 581 \$	1 480 \$	3 524 \$	5 004 \$
(Gain constaté) perte constatée au cours de l'exercice	(248)	(9)	(257)	(1 516)	93	(1 423)
(Gain cumulé) perte cumulée dans les résultats non distribués à la clôture de l'exercice	(284) \$	3 608 \$	3 324 \$	(36) \$	3 617 \$	3 581 \$
Gain constaté au cours de l'exercice, après impôt			(197) \$			(1 039) \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Le tableau ci-dessous détaille l'application des principales hypothèses actuarielles:

	POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	3,50 %	3,80 %
Augmentation de salaire	4,00 %	4,00 %
Mortalité	Tables de mortalité des retraités canadiens 2014 pour le secteur privé (projection sur une base générationnelle au moyen de l'échelle B), ajustée pour tenir compte de l'ampleur de la retraite	Tables de mortalité des retraités canadiens 2014 pour le secteur privé (projection sur une base générationnelle au moyen de l'échelle B), ajustée pour tenir compte de l'ampleur de la retraite
Charges au titre des avantages du personnel		
Taux d'actualisation	3,80 %	3,90 %
Augmentation de salaire	4,00 %	5,00 %

SENSIBILITÉ DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses pour les exercices clos les 3 février 2018 et 28 janvier 2017 et la sensibilité d'une variation de 1 % de chacune de ces hypothèses sur les obligations au titre du régime à prestations définies et sur les coûts nets du régime à prestations définies.

L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau repose sur des hypothèses et doit être utilisée avec prudence. Les sensibilités de chacune des principales hypothèses ont été calculées sans tenir compte de la modification des autres hypothèses. Les résultats réels pourraient entraîner la modification de plusieurs des principales hypothèses simultanément. Toute modification d'un facteur pourrait entraîner une modification d'un autre facteur, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de ces hypothèses.

	POUR LES EXERCICES CLOS LES					
	3 FÉVRIER 2018			28 JANVIER 2017		
	RÉGIME	RCRCD	TOTAL	RÉGIME	RCRCD	TOTAL
(Diminution) augmentation des obligations au titre des prestations définies						
Taux d'actualisation						
Incidence d'une augmentation de 1 %	(3 303) \$	(2 068) \$	(5 371) \$	(3 103) \$	(2 152) \$	(5 255) \$
Incidence d'une diminution de 1 %	3 801 \$	2 309 \$	6 110 \$	3 583 \$	2 417 \$	6 000 \$
Augmentation ou diminution des salaires						
Incidence d'une augmentation de 1 %	601 \$	(5) \$	596 \$	641 \$	26 \$	667 \$
Incidence d'une diminution de 1 %	(587) \$	5 \$	(582) \$	(623) \$	(26) \$	(649) \$
Espérance de vie						
Incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie des participants au régime	633 \$	534 \$	1 167 \$	569 \$	504 \$	1 073 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le rendement global des marchés des capitaux ainsi que les niveaux des taux d'intérêt ont une incidence sur la situation de capitalisation des régimes de retraite de la société. Tout changement négatif à l'égard des rendements des régimes de retraite et le niveau de taux d'intérêt enregistré depuis la dernière évaluation actuarielle peuvent avoir des répercussions néfastes sur la situation de capitalisation des régimes de retraite et sur les résultats d'exploitation de la société.

La société s'attend à ce que des cotisations patronales de 989 \$ soient versées au régime et de 766 \$ au RCRC au cours de l'exercice qui sera clos le 2 février 2019. Les durées moyennes pondérées du Régime et du RCRC sont d'environ 14 ans et 11 ans, respectivement, au 3 février 2018 (14 ans et 12 ans au 28 janvier 2017).

La société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime à des fins comptables à la clôture de l'exercice. La dernière évaluation actuarielle à des fins de financement remonte au 31 décembre 2015 et la prochaine est requise en date du 31 décembre 2018.

14 CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

Les variations du capital social pour chacun des exercices présentés ci-dessous se détaillent comme suit :

	POUR LES EXERCICES CLOS LES			
	3 FÉVRIER 2018		28 JANVIER 2017	
	NOMBRE D' ACTIONS (EN MILLIERS)	VALEUR COMPTABLE	NOMBRE D' ACTIONS (EN MILLIERS)	VALEUR COMPTABLE
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de l'exercice	13 440	482 \$	13 440	482 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à l'ouverture et à la clôture de l'exercice	49 890	37 915	49 890	37 915
Total du capital social	63 330	38 397 \$	63 330	38 397 \$

CAPITAL SOCIAL AUTORISÉ

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

ACHAT D' ACTIONS AUX FINS D'ANNULATION

Au cours des exercices clos le 3 février 2018 et le 28 janvier 2017, la société n'a racheté aucune action aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

En décembre 2017, la société a reçu, de la Bourse de Toronto, l'approbation d'aller de l'avant avec une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Aux termes de cette offre, la société peut racheter jusqu'à 3 282 764 de ses actions de catégorie A sans droit de vote, ce qui représente 10 % du flottant public des actions de catégorie A sans droit de vote émises et en circulation au 5 décembre 2017. L'offre a débuté le 19 décembre 2017 et peut se poursuivre jusqu'au 18 décembre 2018.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	ÉCARTS DE CONVERSION	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL
Solde au 29 janvier 2017	(410) \$	(917) \$	(1 327) \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 2912 \$)	(7 929)	–	(7 929)
Transfert dans les stocks de la perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 1254 \$)	3 416	–	3 416
Variation des écarts de change	–	259	259
Solde au 3 février 2018	(4 923) \$	(658) \$	(5 581) \$
Solde au 31 janvier 2016	7 514 \$	(1 120) \$	6 394 \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 3334 \$)	(9 152)	–	(9 152)
Transfert dans les stocks de la perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 445 \$)	1 228	–	1 228
Variation des écarts de change	–	203	203
Solde au 28 janvier 2017	(410) \$	(917) \$	(1 327) \$

DIVIDENDES

La société a déclaré et payé les dividendes suivants :

	POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017
Actions ordinaires et actions de catégorie A sans droit de vote	12 666 \$	12 666 \$
Dividende par action	0,20 \$	0,20 \$

15 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

PLAN D'OPTIONS SUR ACTIONS

Le 8 juin 2016, la société a modifié son plan d'options sur actions. Aux termes du plan modifié, la société peut, à sa seule discrétion, attribuer des options sur actions ou des droits à l'appréciation d'actions. Le plan d'options sur actions modifié permet à la société d'émettre, de temps à autre, l'équivalent d'au plus 10 % de ses actions de catégorie A sans droit de vote en circulation, par suite de l'exercice d'options attribuées aux termes du plan, à ses principaux dirigeants et à son personnel clé. Conformément au plan modifié, l'attribution des options et le délai d'acquisition des droits liés à ces options, qui est habituellement d'au plus 4 ans (antérieurement, d'au plus 5 ans), sont à la discrétion du conseil d'administration, la durée maximale des options étant de 7 ans (antérieurement, 10 ans). Le prix d'exercice à payer pour chaque action de catégorie A sans droit de vote visée par une option sur actions est déterminé par le conseil d'administration à la date d'attribution, mais ce prix ne peut être inférieur au cours de clôture de l'action de la société le jour de bourse précédant immédiatement la date de prise d'effet de l'attribution. Les droits à l'appréciation d'actions donnent droit aux principaux dirigeants et au personnel clé de recevoir un paiement en trésorerie correspondant à l'augmentation du cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la société depuis la date d'attribution à la date d'acquisition des droits. Aucun droit à l'appréciation d'actions n'a été attribué ni n'est en circulation.

Toutes les options déjà émises et en circulation, avant la date d'entrée en vigueur du plan modifié, continuent d'être acquises selon les modalités des plans antérieurs et demeurent assujetties à ces dernières.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La variation des options sur actions en circulation se présente comme suit :

	POUR LES EXERCICES CLOS LES			
	3 FÉVRIER 2018		28 JANVIER 2017	
	OPTIONS (EN MILLIERS)	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	OPTIONS (EN MILLIERS)	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
En circulation à l'ouverture de l'exercice	3 843	9,27 \$	3 610	9,62 \$
Attribution	–	–	415	4,97
Exercice	–	–	–	–
Renonciation	(1 442)	11,71	(182)	6,27
En circulation à la clôture de l'exercice	2 401	7,81 \$	3 843	9,27 \$
Options exerçables à la clôture de l'exercice	1 763	8,39 \$	1 970	11,91 \$

Aucune option sur actions n'a été attribuée au cours de l'exercice clos le 3 février 2018 (415 000 options sur actions au cours de l'exercice clos le 28 janvier 2017). Le coût des options sur actions attribuées est passé en charges sur la période d'acquisition des droits en fonction de la juste valeur estimée à la date de l'attribution, calculée au moyen du modèle Black-Scholes. Les coûts de rémunération liés aux options sur actions attribuées pendant l'exercice clos le 28 janvier 2017 aux termes de l'approche fondée sur la juste valeur ont été calculés à l'aide des hypothèses suivantes :

	70 000 OPTIONS ATTRIBUÉES LE 13 DÉCEMBRE 2016	50 000 OPTIONS ATTRIBUÉES LE 28 SEPTEMBRE 2016	295 000 OPTIONS ATTRIBUÉES LE 8 JUIN 2016
Durée prévue des options	4,4 ans	4,9 ans	4,4 ans
Taux d'intérêt sans risque	1,03 %	0,69 %	0,80 %
Volatilité prévue du cours de l'action	34,03 %	33,25 %	33,11 %
Taux moyen de rendement des actions	3,17 %	3,08 %	4,55 %
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	1,35 \$	1,37 \$	0,78 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	6,31 \$	6,49 \$	4,40 \$

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en circulation au 3 février 2018 :

FOURCHETTE DES PRIX D'EXERCICE	OPTIONS EN CIRCULATION			OPTIONS EXERÇABLES	
	NOMBRE D'OPTIONS EN CIRCULATION (EN MILLIERS)	DURÉE DE VIE CONTRACTUELLE MOYENNE PONDÉRÉE RÉSIDUELLE	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS EXERÇABLES (EN MILLIERS)	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
4,40 \$ – 6,00 \$	1 037	6,04 ans	5,75 \$	788	5,83 \$
6,31 \$ – 6,75 \$	884	6,77	6,71	495	6,73
11,68 \$ – 18,26 \$	480	3,99	14,31	480	14,31
	2 401	5,90 ans	7,81 \$	1 763	8,39 \$

Pour l'exercice clos le 3 février 2018, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 350 \$ relativement à son régime d'options sur actions (762 \$ pour l'exercice clos le 28 janvier 2017) ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant.

UNITÉS D'ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT (RÉGLÉES EN TRÉSORERIE)

La société offre un régime d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») destiné à ses cadres dirigeants et principaux dirigeants, régime qui leur donne droit de recevoir un paiement en trésorerie. Les UAR deviennent acquises en fonction des conditions de performance non liées au marché évaluées sur une période de trois exercices (la « période de performance »). Le nombre d'UAR dont les droits peuvent devenir acquis peut aller jusqu'à 1,5 fois le nombre réel d'UAR attribuées si une performance exceptionnelle est atteinte. Lors du règlement des UAR acquises, le paiement en trésorerie sera égal au nombre d'UAR multiplié par la juste valeur des actions ordinaires de la société, calculée en utilisant le cours du marché moyen pondéré des cinq jours de bourse commençant cinq jours de bourse suivant le jour où la société publie ses résultats financiers pour la période de performance.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le 10 avril 2017, la société a attribué 322 000 UAR à un prix moyen pondéré par action de 5,09 \$ (409 000 UAR à un prix moyen pondéré par action de 4,52 \$ pour l'exercice clos le 28 janvier 2017). Les UAR deviennent acquises intégralement une fois la période de performance terminée si les conditions non liées au marché préétablies sont respectées.

La variation du nombre d'UAR en circulation se présente comme suit :

	POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017
	UAR (EN MILLIERS)	UAR (EN MILLIERS)
En circulation à l'ouverture de l'exercice	388	–
Attribution	322	409
Renonciation	(164)	(21)
En circulation à la clôture de l'exercice	546	388

Au 3 février 2018, la société ne prévoyait pas respecter les conditions de performance minimales non liées au marché exigées pour que toutes les UAR émises deviennent acquises. La société a comptabilisé un recouvrement de la charge de rémunération fondée sur des actions liée aux UAR de 349 \$ dans les frais de vente et de distribution et de 166 \$ dans les charges administratives pour l'exercice clos le 3 février 2018, ainsi qu'une réduction correspondante dans les autres créiteurs non courants (charge de 349 \$ dans les frais de vente et de distribution et de 166 \$ dans les charges administratives pour l'exercice clos le 28 janvier 2017, ainsi qu'une augmentation correspondante dans les autres créiteurs non courants).

16 ENGAGEMENTS

Au 3 février 2018, les engagements financiers relatifs aux paiements minimaux au titre des contrats de location simple pour les magasins de détail, les bureaux, les véhicules et le matériel, ainsi que les montants se rapportant aux ententes visant l'achat de biens ou services qui ont un droit juridiquement exécutoire sur la société, exclusion faite des montants supplémentaires basés sur les ventes, les taxes et les autres coûts, sont exigibles comme suit :

	CONTRATS DE LOCATION SIMPLE DES MAGASINS ET DES BUREAUX	OBLIGATIONS D'ACHAT	AUTRES CONTRATS DE LOCATION SIMPLE	TOTAL
D'ici 1 an	75 841 \$	114 183 \$	5 090 \$	195 114 \$
D'ici 2 ans	61 603	1 911	3 300	66 814
D'ici 3 ans	48 203	1 340	29	49 572
D'ici 4 ans	36 554	–	–	36 554
D'ici 5 ans	23 114	–	–	23 114
Années subséquentes	25 198	–	–	25 198
Total	270 513 \$	117 434 \$	8 419 \$	396 366 \$

La société loue un certain nombre de magasins de détail et de bureaux aux termes de contrats de location simple. Les contrats de location sont assortis de conditions et de clauses d'indexation ainsi que de droits de renouvellement variables. Les contrats de location ont habituellement une durée maximale de 10 ans et comportent une option de renouvellement d'au plus 5 ans, s'il y a lieu. La majeure partie des contrats de location requièrent des paiements supplémentaires pour couvrir le coût des assurances, les taxes et les frais d'entretien et de services publics. Certaines ententes de location comportent un loyer conditionnel qui est habituellement établi en fonction des produits excédant un montant minimal.

Pour l'exercice clos le 3 février 2018, un montant de 143 997 \$ a été comptabilisé en charges dans le résultat net à l'égard des contrats de location simple (152 253 \$ pour l'exercice clos le 28 janvier 2017), dont une tranche de 141 215 \$ (149 519 \$ pour l'exercice clos le 28 janvier 2017) correspond aux paiements minimaux au titre de la location et autres frais liés à la location et une tranche de 2 782 \$ (2 734 \$ pour l'exercice clos le 28 janvier 2017) correspond aux loyers conditionnels.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17 PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017
Produits de dividendes liés aux titres négociables	2 537 \$	2 507 \$
Produits d'intérêts	1 211	738
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	7 261	9 575
Produits financiers	11 009	12 820
Charges d'intérêts – emprunt hypothécaire	48	170
Perte de change	351	2 546
Charges financières	399	2 716
Produits financiers nets	10 610 \$	10 104 \$

18 (PERTE) BÉNÉFICE PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action est fondé sur une perte nette de 16 311 \$ pour l'exercice clos le 3 février 2018 (bénéfice net de 10 932 \$ pour l'exercice clos le 28 janvier 2017).

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul (de la perte) du bénéfice par action se présente comme suit:

	POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer (la perte) le bénéfice de base par action	63 330	63 330
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour calculer (la perte) le bénéfice dilué(e) par action	63 330	63 330

Au 3 février 2018, toutes les options sur actions ont été exclues du calcul de la perte diluée par action, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif puisque la société affiche une perte. Au 28 janvier 2017, un total de 3 842 800 options sur actions étaient exclues du calcul du bénéfice dilué(e) par action, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

19 PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement. Sont considérés comme des principaux dirigeants les administrateurs (membres et non-membres de la direction). Le conseil d'administration (qui comprend le chef de la direction et le président) et le chef de l'exploitation sont responsables de la planification, de la supervision et de la gestion des activités de la société et sont considérés comme des principaux dirigeants. Les administrateurs participent au plan d'options sur actions, tel qu'il est décrit à la note 15.

Le tableau suivant présente la charge de rémunération liée aux principaux dirigeants:

	POUR LES EXERCICES CLOS LES	
	3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017
Salaires, rémunération des administrateurs et avantages à court terme	2 956 \$	3 102 \$
Charge de rémunération fondée sur des actions	66	436
	3 022 \$	3 538 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AUTRES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société a loué deux magasins de détail au cours de l'exercice, lesquels appartenaient à des sociétés contrôlées par les principaux actionnaires de la société. Pour l'exercice clos le 3 février 2018, la charge locative aux termes de ces contrats de location totalisait 175 \$ (217 \$ au 28 janvier 2017). Depuis novembre 2017, les deux magasins loués ne sont plus détenus par des sociétés contrôlées par les principaux actionnaires de la société.

La société a engagé des honoraires de 342 \$ au cours de l'exercice clos le 3 février 2018 (361 \$ au 28 janvier 2017) liés à des conseils juridiques généraux et à d'autres services-conseils auprès de cabinets de services professionnels auxquels sont associés certains membres du conseil d'administration de la société.

Ces transactions sont inscrites au montant de la contrepartie versée conformément à ce qui a été établi et convenu par les parties liées.

20 CHARGES LIÉES AU PERSONNEL

Salaires et avantages du personnel
Charges liées aux régimes à prestations définies
(Recouvrement de la) charge de rémunération fondée sur des actions

POUR LES EXERCICES CLOS LES	
3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017
233 638 \$	232 021 \$
2 390	2 517
(165)	1 277
235 863 \$	235 815 \$

21 FACILITÉ DE CRÉDIT ET GARANTIES

Au 3 février 2018, la société disposait de lignes de crédit d'exploitation non garanties consenties par des banques à charte canadiennes, d'un montant pouvant atteindre 75 000 \$ ou son équivalent en dollars américains. Au 3 février 2018, une tranche de 4 275 \$ (9 745 \$ au 28 janvier 2017) de ces lignes de crédit d'exploitation était affectée aux fins de lettres de crédit de soutien et de lettres de crédit documentaires. Les lignes de crédit d'exploitation engagées sont comptabilisées lorsque la société juge probable qu'un paiement doive être versé à l'autre partie au contrat. La société n'a inscrit aucun passif à l'égard de ces lignes de crédit d'exploitation engagées, car elle ne prévoit pas faire de paiement pour ces éléments.

22 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Opérations sans effet sur la trésorerie
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs

3 FÉVRIER 2018	28 JANVIER 2017
1 424 \$	973 \$

Au cours de l'exercice clos le 3 février 2018, la société a remboursé intégralement sa dette à long terme comme suit: 1 655 \$ en principal (1 896 \$ au 28 janvier 2017) et 48 \$ en versements d'intérêts (170 \$ au 28 janvier 2017).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

23 INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT COMPTABLE ET JUSTES VALEURS

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur. Il ne comporte pas d'information sur la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si la valeur comptable constitue une estimation raisonnable de la juste valeur. La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants (autres que ceux énumérés ci-dessous) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

	3 FÉVRIER 2018						
	VALEUR COMPTABLE			JUSTE VALEUR			
	JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET	JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE	COÛT AMORTI	TOTAL	NIVEAU 1	NIVEAU 2	TOTAL
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	– \$	37 \$	– \$	37 \$	– \$	37 \$	37 \$
Titres négociables	62 025 \$	– \$	– \$	62 025 \$	62 025 \$	– \$	62 025 \$
Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Passif financier dérivé	– \$	9 745 \$	– \$	9 745 \$	– \$	9 745 \$	9 745 \$

	28 JANVIER 2017						
	VALEUR COMPTABLE			JUSTE VALEUR			
	JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET	JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE	COÛT AMORTI	TOTAL	NIVEAU 1	NIVEAU 2	TOTAL
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Actif financier dérivé	– \$	1 386 \$	– \$	1 386 \$	– \$	1 386 \$	1 386 \$
Titres négociables	54 764 \$	– \$	– \$	54 764 \$	54 764 \$	– \$	54 764 \$
Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net							
Passif financier dérivé	– \$	3 160 \$	– \$	3 160 \$	– \$	3 160 \$	3 160 \$
Passifs financiers non évalués à la juste valeur							
Dette à long terme	– \$	– \$	1 655 \$	1 655 \$	– \$	1 704 \$	1 704 \$

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des exercices clos le 3 février 2018 et le 28 janvier 2017.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La société a conclu avec ses banques des contrats de change à terme visant le dollar américain. Ces contrats de change se prolongent normalement sur une période d'au plus 12 mois.

Les contrats de change, qui sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie, se détaillent comme suit :

	3 FÉVRIER 2018				
	PRIX D'EXERCICE MOYEN	MONTANT NOTIONNEL EN \$ US	ACTIF FINANCIER DÉRIVÉ	PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ	MONTANT NET
Contrats de change à terme	1,286 \$	204 500 \$	37 \$	(9 745) \$	(9 708) \$

	28 JANVIER 2017				
	PRIX D'EXERCICE MOYEN	MONTANT NOTIONNEL EN \$ US	ACTIF FINANCIER DÉRIVÉ	PASSIF FINANCIER DÉRIVÉ	MONTANT NET
Contrats de change à terme	1,319 \$	197 000 \$	1 386 \$	(3 160) \$	(1 774) \$

Aucune partie inefficace n'a été comptabilisée dans le résultat net, car la variation de la juste valeur utilisée pour calculer la partie inefficace des instruments de couverture était identique ou inférieure à la variation de la juste valeur employée pour déterminer la partie inefficace des éléments couverts.

24 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La société peut parfois avoir recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques associés aux fluctuations des cours de change. Le recours à des instruments financiers dérivés est encadré par les politiques de gestion des risques de la société. Ces politiques, qui sont approuvées par le conseil d'administration, sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Les informations relatives à l'exposition de la société aux risques, en particulier aux risques de crédit, de liquidité, de change, de taux d'intérêt et de prix sur instruments de capitaux propres sont présentées ci-dessous.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque lié à toute perte inattendue attribuable au défaut d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de respecter ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la société qui l'exposent à des concentrations du risque de crédit sont essentiellement constitués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des clients et autres débiteurs et des contrats de change à terme. La société atténue son exposition au risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des contrats de change à terme en traitant avec de grandes institutions financières canadiennes. Les titres négociables de la société consistent en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes hautement cotées. Les clients et autres débiteurs de la société consistent essentiellement en des créances sur cartes de crédit contractées au cours des derniers jours de l'exercice et réglées au cours des premiers jours de l'exercice suivant. En raison de la nature des activités de la société et du faible risque de crédit lié aux clients et autres débiteurs de la société au 3 février 2018 et au 28 janvier 2017, les pertes de crédit attendues sur ces actifs financiers sont négligeables.

Au 3 février 2018, l'exposition maximale de la société au risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers s'établissait comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	104 656 \$
Titres négociables	62 025
Clients et autres débiteurs	4 880
Actif financier dérivé	37
	<u>171 598 \$</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est lié à la possibilité que la société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. Pour gérer le risque de liquidité, la société s'assure, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations à leur échéance. L'échéance contractuelle de la plupart des fournisseurs et autres créiteurs est d'au plus 12 mois. Au 3 février 2018, la société disposait de liquidités importantes, soit d'un montant de 166 681 \$ sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie, et des titres négociables. En outre, la société dispose de facilités de crédit non garanties de 75 000 \$ assujetties à des révisions annuelles. La société a financé les coûts associés à l'addition de magasins au moyen de fonds autogénérés et ses facilités de crédit non garanties servent à financer ses besoins en fonds de roulement saisonniers liés à l'achat de marchandises en dollars américains.

RISQUE DE CHANGE

La société achète une quantité importante de marchandises en dollars américains et, par conséquent, une volatilité importante de la devise américaine par rapport à la devise canadienne peut avoir des répercussions négatives sur sa marge brute. La société envisage plusieurs solutions de rechange pour gérer le risque de change sur les flux de trésorerie se rapportant à ces achats. Elles comprennent notamment divers types de contrats d'options sur devises ou de contrats à terme de gré à gré d'au plus 12 mois habituellement, et des achats sur le marché au comptant. Un contrat d'option sur devises consiste en une option ou une obligation d'acheter des devises auprès d'une contrepartie. Un contrat de change à terme est un accord contractuel visant l'achat ou la vente ultérieur d'une devise à un prix et à une date déterminés. La société conclut certains contrats de change à terme admissibles qu'elle désigne comme instruments de couverture des flux de trésorerie, ce qui a donné lieu à la comptabilisation des écarts de conversion liés à l'évaluation à la valeur de marché relatifs aux instruments couverts admissibles à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les contrats de change qui ont été réglés au cours de l'exercice clos le 3 février 2018 ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Le risque sous-jacent aux contrats de change est identique au risque couvert et, par conséquent, la société a établi un ratio de 1:1 pour l'ensemble des couvertures de risque de change.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars américains, constitués principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'un montant de 16 163 \$ et de dettes fournisseurs s'élevant à 43 447 \$, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours de change du dollar américain aurait une incidence sur le résultat net. Au 3 février 2018, une hausse ou une baisse de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une augmentation ou une diminution respective de 1 617 \$ du résultat net de la société pour l'exercice clos le 3 février 2018.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers dérivés (lesquels sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie), afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours de change du dollar américain aurait une incidence sur les autres éléments du résultat global. Au 3 février 2018, une hausse ou une baisse de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation de 9 232 \$, respectivement, des autres éléments du résultat global de la société pour l'exercice clos le 3 février 2018.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de la société. Les fluctuations du marché à l'égard des taux d'intérêt se répercutent sur le résultat de la société relativement aux intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont principalement investis auprès de grandes institutions financières canadiennes. La société dispose de facilités de crédit d'emprunt et de fonds de roulement non garanties disponibles d'au plus 75 000 \$, ou son équivalent en dollars américains, qu'elle utilise pour les lettres de crédit documentaires et lettres de crédit de soutien, et elle finance les montants prélevés sur ces facilités à mesure que les paiements sont exigibles.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt au 3 février 2018 afin de déterminer dans quelle mesure une variation des taux d'intérêt aurait une incidence sur le résultat net. Pour l'exercice clos le 3 février 2018, la société a gagné des intérêts créditeurs de 1 211 \$ sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Une augmentation ou une diminution de 100 points de base du taux d'intérêt moyen de l'exercice aurait donné lieu à une hausse du résultat net de 938 \$ ou à une baisse du résultat net de 882 \$, respectivement. Cette analyse prend pour hypothèse que toutes les autres variables, plus particulièrement les taux de change, demeurent constantes.

RISQUE DE PRIX SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Le risque de prix sur instruments de capitaux propres est lié aux titres négociables. La société gère la composition de son portefeuille de placements en titres de capitaux propres en fonction des attentes à l'égard du marché. Les placements importants au sein du portefeuille sont gérés de façon individuelle et toutes les décisions de vente ou d'achat sont approuvées par le chef de la direction.

La société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de prix sur instruments de capitaux propres au 3 février 2018 afin de déterminer dans quelle mesure une variation du cours des titres négociables de la société aurait une incidence sur le résultat net. Les placements en titres de capitaux propres de la société consistent essentiellement en des actions privilégiées de sociétés ouvertes canadiennes. La société est d'avis que la variation des taux d'intérêt a une incidence sur le cours du marché de ces titres. Une hausse ou une baisse de 5% du cours du marché de ces titres au 3 février 2018 se traduirait respectivement par une augmentation ou une diminution de 3035 \$ du résultat net pour l'exercice clos le 3 février 2018. Les titres de capitaux propres de la société sont assujettis au risque de marché et, par conséquent, l'incidence sur le résultat net pourrait être, en définitive, plus importante que ce qui est indiqué ci-dessus.

25 GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de la société sont les suivants :

- s'assurer de disposer des liquidités nécessaires au financement interne des projets d'immobilisations;
- maintenir un solide capital de manière à conserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché;
- offrir un rendement adéquat aux actionnaires.

Le capital de la société se compose des capitaux propres. La société affecte principalement son capital au financement des hausses des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de même qu'aux dépenses d'investissement en immobilisations liées à l'ajout de nouveaux magasins, aux projets de rénovation des magasins existants, à l'infrastructure de technologies de l'information y compris le commerce électronique, ainsi qu'aux améliorations apportées aux bureaux et au centre de distribution. La société comble actuellement ces besoins de financement au moyen de fonds autogénérés. La société dispose de lignes de crédit d'exploitation non garanties qu'elle utilise pour remplir ses engagements à l'égard des achats de marchandises faits en dollars américains. La société n'a aucune dette à long terme, ce qui fait que le résultat net tiré des activités d'exploitation est disponible à des fins de réinvestissement dans la société ou de distribution à ses actionnaires. Le conseil d'administration ne fixe pas de critères quantitatifs quant au rendement du capital investi à l'intention de la direction, mais il favorise une croissance durable et rentable d'un exercice à l'autre. Trimestriellement, le conseil d'administration revoit aussi le montant des dividendes versés aux actionnaires de la société et surveille les activités du programme de rachat d'actions. La société ne dispose pas d'un plan de rachat d'actions établi et les décisions de vente et d'achat sont prises individuellement pour chaque transaction en fonction des cours du marché et des restrictions prévues dans la réglementation. La société n'est pas soumise, aux termes de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA DIRECTION

ADMINISTRATEURS

BRUCE J. GUERRIERO
DAVID J. KASSIE
MARIE-JOSÉE LAMOTHE
SAMUEL MINZBERG

DANIEL RABINOWICZ
JEREMY H. REITMAN
STEPHEN F. REITMAN

HOWARD STOTLAND
JOHN J. SWIDLER
ROBERT S. VINEBERG

MEMBRES DE LA DIRECTION

SOCIÉTÉ

JEREMY H. REITMAN
Président du conseil et chef de la direction

STEPHEN F. REITMAN
Président et chef de l'exploitation

ERIC WILLIAMS, CPA, CA
Vice-président – Finance et chef des finances

ALAIN MURAD
Vice-président – Affaires juridiques et secrétaire

DIANE ARCHIBALD
Vice-présidente – Conception et développement de magasins

AGA BARAN
Vice-présidente – Numérique et commerce électronique

LETA BRIDGEMAN
Vice-présidente – Approvisionnement mondial

DOMENIC CARBONE
Vice-président – Distribution et logistique

NICOLAS GAUDREAU
Vice-président – Chef de la direction marketing

GINO GUALTIERI
Vice-président – Dirigeant principal de l'information

ROB NEMETT
Vice-président – Systèmes de commerce de détail

ALLEN F. RUBIN
Vice-président – Exploitation

SAUL SCHIPPER
Vice-président – Biens immobiliers

GILLIAN SHIP
Vice-présidente – Intelligence client et stratégie marketing

DANIELLE VALLIÈRES
Vice-présidente – Approvisionnement mondial

RICHARD WAIT, CPA, CGA
Vice-président – Contrôleur

BANNIÈRES

MICHAEL STRACHAN
Président de groupe
Reitmans, Hyba et Thyme Maternité

REITMANS

JACQUELINE TARDIF
Présidente

CATHY COCKERTON
Vice-présidente – Ventes et exploitation

IAN DORAIS
Vice-président – Planification et allocation

FIONA HORGAN
Vice-présidente – Marchandisage

VALÉRIE VEDRINES
Vice-présidente – Marketing et présentation visuelle

THYME MATERNITÉ

LISA SINGER
Vice-présidente – Marchandisage

ROXANE LIBOIRON
Vice-présidente – Marketing et présentation visuelle

JENNIFER MORRA
Vice-présidente – Ventes et exploitation

RW & CO.

LORA TISI
Présidente

JEAN-FRANÇOIS FORTIN
Vice-président – Planification et allocation

ALAIN LESSARD
Vice-président – Marchandisage

JEFF RONALD
Vice-président – Ventes et exploitation

MICHELE SLEPEKIS
Vice-présidente – Marketing et présentation visuelle

JONATHON FITZGERALD
Président de groupe
Addition Elle et Penningtons

PAUL QUINN
Vice-président – Vente en gros
Addition Elle et Penningtons

ADDITION ELLE

JONATHAN PLENS
Président

ROSLYN GRINER
Vice-présidente – Marketing et présentation visuelle

ROSALBA IANNUZZI
Vice-présidente – Marchandisage

PERRIN WOLFSON
Vice-président – Ventes et exploitation

NAGHAM YASSAWI
Vice-présidente – Planification et allocation

PENNINGTONS

RHONDA SANDLER
Directrice générale

MARIA BLIGOURAS
Vice-présidente – Planification et allocation

MARIE-SOLEIL CALVERT
Vice-présidente – Marchandisage

RICHARD DUMONT
Vice-président – Ventes et exploitation

GINETTE HARNOIS
Vice-présidente – Marketing et présentation visuelle

RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS

BUREAU DE L'ADMINISTRATION

250, rue Sauvé Ouest
Montréal, Québec H3L 1Z2

Téléphone : 514-384-1140

Télécopieur : 514-385-2669

Courrier électronique: info@reitmans.com

Site Web de la société: reitmanscanadalimitee.com

ADRESSE ENREGISTRÉE

155, rue Wellington Ouest, 40^e étage
Toronto, Ontario M5V 3J7

Téléphone: 416-863-0900

Télécopieur: 416-863-0871

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare Inc.
Montréal, Toronto, Calgary, Vancouver

SYMBOLES BOURSIERS

LA BOURSE DE TORONTO

Actions ordinaires RET

**Actions de catégorie A
sans droit de vote** RET.A





REITMANS
PENNINGTONS
ADDITION ELLE
RW & CO.
THYME
HYBA

